

Le Journal des Trois-Rivières.

POLITIQUE, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

Rédigé par un Comité de Collaborateurs.

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS.

GÉDÉON DESILETS.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

58^{me} Année.

Les Trois-Rivières, (Province de Québec,) Lundi 1 Juillet 1872.

No. 12.

Liste des Prix décernés aux Elèves du Collège des Trois-Rivières, le 25 Juin 1872.

1^{re} Division.
1^{er} Prix: Désiré Houde.
2^e. " Octave Pleau et Joseph Genest ex æquo.
Mention hon. Charles Caron, Georges Brunel, Joseph Richer, François Lessard.
2^{me} Division.
1^{er} Prix: Henri Gouin.
2^e. " Gustave Lamothe et Georges Moreau, ex æquo.
Ment. hon. Edouard Lafèche, Hector Tourigny, Charles Mailhot et Elie Pager.
3^{me} Division.
1^{er} Prix: J.-Bte. Desilets, J. Bte. Gailloux, Olivier Moreau, ex æquo.
2^e Prix: Léopold Girard, Victor Pager, Honoré Bédard et Joseph Jourdain, ex æquo.
Ment. hon. Achille Leduc, Louis Belcourt, Adolphe Toupin et Ernest Genest.
4^{me} Division.
1^{er} Prix: Victor Cossette.
2^e. " Charles Millette et Eugène Lefebvre, ex æquo.
Ment. hon. Aimé Trudel et Denis Marchand.

PHILOSOPHIE.
PHYSIQUE.
1^{er} Prix, Georges Brunel et Joseph Picher, ex æquo.
2^e Prix, Charles Caron.
Ment. hon. François Lessard.
CHIMIE.
1^{er} Prix, Charles Caron.
2^e. " Joseph Picher et G. Brunel, ex æquo.
Ment. hon. Frs. Lessard.
ASTRONOMIE.
1^{er} Prix, Jos. Picher.
2^e. " G. Brunel et G. Caron, ex æquo.
Ment. hon. Frs. Lessard.
HISTOIRE NATURELLE.
Prix: J. Picher.
Ment. hon. C. Caron, G. Brunel, F. Lessard.

RHÉTORIQUE.
EXCELLENCE.
Prix: Désiré Houde.
Accessit: Octave Pleau.
AMPLIFICATION FRANÇAISE.
Prix: Hercule Poisson, Octave Pleau, Auguste Beaudry, ex æquo.
Ment. hon. Prosper Cloutier.
PRÉCEPTS DE LITTÉRATURE.
1^{er} Prix, D. Houde.
2^e. " O. Pleau, A. Beaudry, ex æquo.
Ment. hon. H. Poisson.
HISTOIRE DU CANADA.
1^{er} Prix, D. Houde, H. Poisson, ex æquo.
2^e. " O. Pleau.
HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE.
1^{er} Prix, D. Houde.
2^e. " H. Poisson, P. Cloutier, ex æquo.
Ment. hon. O. Pleau, A. Beaudry.
THÈMES LATINS.
1^{er} Prix, D. Houde.
2^e. " O. Pleau.
Ment. hon. H. Poisson, P. Cloutier.
VERSIONS LATINES.
1^{er} Prix, O. Pleau.
2^e. " D. Houde, H. Poisson, P. Cloutier, ex æquo.
Ment. hon. A. Beaudry.
ÉTUDE DES AUTEURS GRECS.
1^{er} Prix, O. Pleau, D. Houde, ex æquo.
2^e. " H. Poisson, P. Cloutier, ex æquo.
DÉCLAMATION.
Prix: Auguste Beaudry.

Ment. hon. O. Pleau, D. Houde, P. Cloutier.

BELLES-LETTRES.

EXCELLENCE.
Prix: Jos. Genest.
Accessit: Jos. Jacques.
AMPLIFICATION FRANÇAISE.
1^{er} Prix, Jos. Genest.
2^e. " Lucien Lassalle.
Ment. hon. Jos. Jacques et Alexandre Dugré.
PRÉCEPTS DE LA LITTÉRATURE.
1^{er} Prix, J. Genest et J. Jacques, ex æquo.
2^e. " L. Lassalle.
Ment. hon. A. Dugré.
HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE.
1^{er} Prix, L. Lassalle.
2^e Prix, J. Genest et J. Jacques, ex æquo.
Ment. hon. A. Dugré et J. Boucher.
Histoire moderne.—1^{er} Prix, L. Lassalle.
2^e Prix, A. Dugré, J. Boucher et J. Jacques.
Histoire du Canada.—1^{er} Prix, L. Lassalle.
2^e Prix, J. Boucher, Ment. hon. J. Jacques et A. Dugré.
Versions latines et versions grecques.—1^{er} Prix, J. Genest, 2^e Prix, J. Jacques, Ment. hon. A. Dugré et L. Lassalle.
Compositions latines et thèmes latins.—1^{er} Prix, J. Jacques, 2^e Prix, J. Genest, Ment. hon. L. Lassalle, A. Dugré, T. Boucher et Julien Richard.
Architecture.—Prix: L. Lassalle et J. Jacques, ex æquo. Ment. hon. J. Richard.
Conversation anglaise.—Prix: J. Jacques, Ment. hon. J. Genest, L. Lassalle et A. Dugré.

TROISIÈME.

EXCELLENCE.—Prix: Gustave Lamothe, Accessit: Hector Tourigny.
AMPLIFICATION FRANÇAISE.—1^{er} Prix, Gustave Lamothe, 2^e Prix, Edouard Méthot, Mention hon. Edouard Lafèche et Denis Laurent Grenier.
PRÉCEPTS DE LITTÉRATURE.—1^{er} Prix, Hector Tourigny, 2^e Prix, Gustave Lamothe et Irénée Pratt ex æquo. M. hon. L. D. Grenier, Edouard Lafèche, J. McDougall, Ed. Méthot.
HISTOIRE DU MOYEN-ÂGE.—1^{er} Prix, Hector Tourigny, 2^e Prix, Gustave Lamothe, Ment. hon. John McDougall, Irénée Pratt, D. L. Grenier, Ed. Lafèche.
THÈMES LATINS.—1^{er} Prix, Gustave Lamothe, 2^e Prix, Denis Laurent Grenier. Ment. hon. Ed. Lafèche, H. Tourigny, Edmond Beaudoin, I. Pratt.
VERSIONS LATINES.—1^{er} Prix, Gustave Lamothe, 2^e Prix, Irénée Pratt, Ment. hon. D. L. Grenier, Ed. Lafèche, H. Tourigny, Ed. Méthot.
VERSIONS GREQUES.—1^{er} Prix, Gustave Lamothe, 2^e Prix, D. L. Grenier et John McDougall ex æquo. Ment. hon. Hector Tourigny, Irénée Pratt, Ed. Lafèche.
PROSODIE ET VERS LATINS.—1^{er} Prix, Gustave Lamothe, 2^e Prix, Irénée Pratt et D. L. Grenier ex æquo. Ment. hon. Hector Tourigny et Ed. Lafèche.
GÉOGRAPHIE.—Prix, Gustave Lamothe et Hector Tourigny ex æquo, Ment. hon. John McDougall, Charles Belemare, D. L. Grenier, Irénée Pratt, Joseph Veillet, Edouard Lafèche.
INTELLIGENCE DES AUTEURS LATINS ET GRECS.—Prix, Hector Tourigny, Ment. hon. Gustave Lamothe, John McDougall, Irénée Pratt.
GRAMMAIRES.—Prix, Hector Tourigny, Ment. hon. Gustave Lamothe, Ed. Lafèche, D. L. Grenier.
ANGLAIS.—Prix, John McDougall et Gustave Lamothe ex æquo, Ment. hon. D. L. Grenier, Irénée Pratt.

QUATRIÈME.

EXCELLENCE.—Prix, Henri Gouin, Accessit, Geo. Moreau.
AMPLIFICATION FRANÇAISE.—1^{er} Prix, Henri Gouin, Georges Moreau, ex æquo, 2^e Prix, Alexis Boucher, Georges Caron, ex æquo, Ment. hon. Alfred Gagnon et Ant. Lebel.
THÈME LATIN.—1^{er} Prix, Henri Gouin, 2^e Prix, George Moreau, Ment. hon. Charles Mailhot, Ant. Lebel.

Version Latine.—1^{er} Prix, Georges Moreau, 2^e Prix, Henri Gouin, Ment. hon. Chs. Mailhot, Geo. Caron.
Exercices français.—1^{er} Prix, Georges Moreau, Henri Gouin, ex æquo, Ment. hon. Jos. Lamy, Onésime Deveau.
Versions grecques.—1^{er} Prix, G. Moreau, H. Gouin, E. Mailhot, ex æquo, 2^e Prix, Alfred Gagnon, A. Boucher, ex æquo, Ment. hon. G. Caron, Zéphirin Prince.
Devoirs Anglais.—1^{er} Prix, Geo. Moreau, H. Gouin, S. Gagnon ex æquo, Ment. hon. Onésime Deveau, Eugène Mayrand.
Grammaire latine.—Prix, H. Gouin, G. Moreau, ex æquo, Ment. Alf. Gagnon, Chs. Mailhot.
Grammaire grecque.—Prix, H. Gouin, G. Moreau ex æquo, Ment. hon. A. Boucher, C. Mailhot, A. Gagnon.
Histoire romaine.—1^{er} Prix, G. Moreau, H. Gouin ex æquo, 2^e Prix, Ant. Lebel, Chs. Mailhot ex æquo, Ment. G. Caron, O. Deveau, E. Mayrand.
Géographie.—1^{er} Prix, H. Gouin, G. Moreau ex æquo, 2^e Prix, A. Lebel, Jos. Lamy, Pierre Pepin ex æquo, Ment. hon. A. Boucher, Edouard Grenier, G. Deveau.

CINQUIÈME.

EXCELLENCE.—Elie Pager, Accessit, Daniel St Quentin.
Thème latin.—1^{er} Prix, E. Pager, 2^e Prix, D. St. Quentin, Ment. hon. Ludger Tourigny, Ad. Brolet.
Version latine.—1^{er} Prix, E. Pager, D. St. Quentin, ex æquo, 2^e Prix, L. Tourigny, Ment. hon. Ambroise Bais, F. X. Lizé.
Exercice français.—1^{er} Prix, D. St. Quentin, A. Blais, ex æquo, 2^e Prix, E. Pager, Mention hon. F. X. Lizé, A. Barolet.
Grammaire et devoirs français.—1^{er} Prix, E. Pager, 2^e Prix, L. Tourigny, F. X. Lizé, Ment. hon. D. St. Quentin, Gustave Lottinville, Annaisse logique et grammaticale.—1^{er} Prix, E. Pager, 2^e Prix, L. Tourigny, Ment. hon. A. Barolet, Elz. Voisard.
Grammaire latine.—1^{er} Prix, E. Pager, L. Tourigny, 2^e Prix, A. Barolet, Ment. hon. G. Lottinville, E. Voisard.
Grammaire française.—1^{er} Prix, D. St. Quentin, E. Voisard, 2^e Prix, G. Lottinville, Ment. hon. Joseph Grenier, A. Barolet.
Géographie.—1^{er} Prix, E. Pager, A. Barolet, 2^e Prix, L. Tourigny, Ment. hon. F. X. Lizé, G. Lottinville.
Histoire ancienne.—1^{er} Prix, L. Tourigny, A. Blais, 2^e Prix, E. Pager, J. Grenier, Ment. hon. F. Lizé, G. Lottinville.
Intelligence des auteurs.—1^{er} Prix, E. Pager, L. Tourigny, 2^e Prix, D. St. Quentin, Ment. hon. J. Grenier, A. Blais.

SIXIÈME.

EXCELLENCE.—Prix Victor Pager et J.-Bte Gailloux Ex æquo Accessit John Désilets.
Application et bonne conduite.—1^{er} Prix Oliva Moreau 2^e Prix Léopold Girard mention honorable V. Pager, Ovide Lacoursière, J. Desilets Victor Cossette.
Dictionnaires français et analyse grammaticale.—1^{er} Prix L. Girard 2^e Prix O. Moreau Ment. hon. J. Desilets, O. Lacoursière, Ernest Leclerc, J. Bte Gailloux, Denis Marchand, V. Pager, V. Cossette.
Grammaire française.—1^{er} Prix O. Moreau 2^e Prix V. Pager Ment. hon. J. Bte. Gailloux O. Lacoursière, D. Marchand L. Girard, E. Leclerc, J. Desilets.
Grammaire Anglaise.—1^{er} Prix O. Moreau, 2^e Prix V. Pager Ment. hon. J. Bte Gailloux A. Leduc.
Arithmétique.—1^{er} Prix J.-Bte. Gailloux 2^e Prix G. Caron, Ment. hon. Victor Pager et Adolphe Pager.
Géographie.—1^{er} Prix J.-Bte. Gailloux 2^e Prix V. Pager Ment. hon. O. Moreau, John McDougall.
Thème Anglais.—1^{er} Prix J. Bte Gailloux 2^e Prix Adolphe Pager Ment. hon. V. Pager James McDougall.
Versions Anglaises.—1^{er} Prix J. Bte. Gailloux 2^e Prix J. Desilets Ment. hon. Achille Leduc, Ernest Leclerc.

Conversation Anglaise.—1^{er} Prix Auguste Cressé 2^e Prix Léopold Girard Ment. hon. J. Bureau, A. Leduc.
Tenue des Livres, simple entrée.—1^{er} Prix George Caron 2^e Prix Edouard Baler Ment. hon. J. Bte. Gailloux, Victor Pager.
Calligraphie.—1^{er} Prix E. J. Baler 2^e Prix Ls. Bergeron Ment. hon. Georges Caron, P. Bouchard.

SEPTIÈME.

EXCELLENCE.—Prix: Denis Marchand, Accessit: Ovide Lacoursière.
Grammaire française.—1^{er} Prix, Amélie Dénéchaud, 2^e Prix, Alexandre Lafontaine Ment. hon. J. Bte. Ouellette, Joseph Contois, Uldoric Cloutier.
Thèmes français.—1^{er} Prix, J.-Bte. Ouellette, 2^e Prix, Edouard Dénéchaud, Ment. hon. Charles Millette, Joseph Contois.
Lecture française.—1^{er} Prix, Victor Cossette, 2^e Prix, Eugène Lefebvre, Ment. hon. Charles Cormier, J.-Bte. Ouellette, Gédéon Vadboncoeur.
Grammaire anglaise.—1^{er} Prix, Denis Marchand, 2^e Prix, Aimé Trudel, Ment. hon. Ovide Lacoursière, Antoine Lupien.
Arithmétique.—1^{er} Prix, O. Lacoursière, 2^e Prix, Georges Bourassa, Ment. hon. J. Bte. Ouellette, Ant. Lupien.
Thèmes Anglais.—1^{er} Prix, O. Lacoursière, 2^e Prix, D. Marchand, Ment. hon. Eugène Lefebvre, Napoléon Clément.
Versions Anglaises.—1^{er} Prix, A. Lupien, 2^e Prix, N. Clément, Ment. hon. O. Lacoursière, D. Marchand, Jos. Contois.
Conversation Anglaise.—1^{er} Prix, A. Dénéchaud 2^e Prix, D. Marchand, Ment. hon. J.-Bte. Ouellette, J. Contois, F. X. Sarasin.
Ollendorff.—1^{er} Prix, Ovide Lacoursière, 2^e Prix, D. Marchand, Ment. hon. J. Contois, Aimé Trudel, A. Lupien.
Lecture Anglaise.—1^{er} Prix, J. Contois, 2^e Prix, Charles Cormier, Chs. Millette, ex æquo, Ment. hon. D. Marchand, Ant. Lupien.
Calligraphie.—1^{er} Prix, A. Dénéchaud, 2^e Prix, E. Dénéchaud, Ment. hon. A. Trudel, O. Lacoursière, Denis Marchand.

CLASSE PRÉPARATOIRE.

EXCELLENCE.—Prix Hercule Loranger accessit Joseph Gailloux.
Application.—1^{er} Prix Henri Defoi et Jos. Gailloux ex æquo 2^e Prix Elie Normand Ment. hon. Arthur Morgan, Em. Poirier, Heet. Neault.
Cathéchisme.—1^{er} Prix Elie Normand 2^e Prix Godefroy Caron Ment. hon. Philippe Duval.
Lecture française.—1^{er} Prix Elie Normand 2^e Prix Hercule Loranger Ment. hon. William Niverville, Arthur Moreau, Em. Poirier.
Grammaire française.—1^{er} Prix Emilien Poirier et H. Loranger 2^e Prix Jos. Gailloux et Jos. Guillet ex æquo Ment. hon. Pierre Nault et H. Nault.
Lecture Anglaise.—1^{er} Prix A. Horgan 2^e Prix H. Loranger Ment. hon. H. Nault, H. Defoy, W. Niverville et Jos. Guillet.
Dialogues.—1^{er} Prix God. Caron 2^e Prix H. Nault Ment. hon. H. Loranger, Jos. Gailloux et H. Defoy.
Calligraphie.—1^{er} Prix Cyprien Beaudier 2^e Prix Jos. Gailloux Ment. hon. Ab. Desilets, H. Loranger, H. Defoy.
CLASSE EXTRA (français latine.)
Mérite absolu.—1^{er} Prix Andrew Egan 2^e Prix William Donnelly 3^eme Prix Frank Duffy 4^eme Prix John Fee.

MUSIQUE VOCALE.

Ténor.—Prix: Arthur Pichette et Nar. Grenier, ex æquo. Ment. hon. Ls. Bergeron, D. Marchand, ex æquo. J. Prince, Ed. Genest et Ad. Barolet.
Conti alto.—Prix: Louis Deshaies, Elie Pager, ex æquo. Ment. hon. E. Caron, E. Lafèche, Edm. Grenier, E. Beaudoin.
Basse.—Prix: J. Jacques, A. Dugré, G. Lamothe et J. Picher. Ment. hon. Ths. Boucher et Oct Pleau.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

1^{er} Prix, J. Jacques, Al. Dugré, G. Lamothe, D. Grenier, 2^e Prix, P. Cloutier, Ths. Boucher, Edm. Beaudoin, Elie Pager.
Ment. hon. T. Duval.

Les Croix mystérieuses.

Nous avons parlé, il y a quelques jours, de ce phénomène désormais incontestable, quel que soit le jugement qu'on en porte. Nous n'avons aucun dessein de nous prononcer dès à présent sur ce point. Mais nous ne croyons pas devoir taire les renseignements qui nous viennent de divers côtés à ce sujet. Aujourd'hui, nous publions deux lettres qui nous sont communiquées par des personnes graves, peu disposées à accepter le merveilleux sans contrôle, et qui, néanmoins, ne croient pas non plus devoir s'y attacher aucune foi. Nous faisons suivre ces deux lettres d'une communication fort intéressante due au savant docteur Imbert-Courb, de la Faculté de médecine de Clermont-Ferrand. Encore une fois, nous n'entendons pas nous prononcer sur le caractère des apparitions dont il s'agit. Mais nous devons avertir les lecteurs du *Journal des Débats* que leur incrédule de parti pris ne leur serait pas ici d'un grand secours. Ils trouveront à qui parler.

Copie d'une lettre reçue par *Alexis*, de *Sti...* (1)
Seltz, le 14 mars 1872.

Il circule depuis deux jours des bruits singuliers chez nous et des choses si extraordinaires que je ne puis y croire; mais comme cela se confirme aujourd'hui par des milliers de témoins oculaires, je m'empresse de t'en informer. C'est une nuit d'espoir au milieu de cette nuit qui s'assombrit de plus en plus.

Voici le fait, et tu pourras le raconter en toute confiance à qui tu voudras. Il est vrai et vérifiable :

Mardi, 12 mars, il y avait foire à Lichtemburg, un endroit assez fréquenté à cause de sa belle situation sur une charmante éducation, de laquelle on a une vue magnifique. Vers deux heures, lorsque la foire était le plus animée, on vit une tête de mort, un sabre et un cercueil... La panique prit tout le monde, on se sauva dans toutes les directions. Cet endroit est à une... (mot illisible) de Baden, à trois lieues de Seltz. Je n'y croyais pas.

Aujourd'hui, 14 mars, il y avait foire à Rastadt. Le même phénomène se renouvela, seulement plus fort encore. Ici tout le monde est consterné. Hier soir des croix noires apparaissaient sur les vitres de la station et sur la fenêtre des wagons. Pour éviter les bruits on y fit mettre d'autres vitres, et à peine placées les mêmes choses reparaissent: c'étaient des croix noires de deux doigts de largeur, des têtes de morts, des squelettes, des batailles...

Aujourd'hui, 14 mars, le phénomène parut dans la ville, aux casernes, à l'Hôtel de Ville et à plus de soixante-dix maisons particulières. On cassait les vitres on fermait les volets, on employait le sautoir, mais on ne put faire disparaître ce que le doigt de Dieu avait marqué. En fermant les volets la chose apparaissait à une autre place.

Certainement, il n'était plus question de foire, mais on s'y portait en masse pour voir. Les uns pleuraient, les autres se lamentaient, les autres juraient insultaient; en général, on est d'accord que c'est de très mauvais augure. On m'a nommé plus de dix communes dans le duché de Bade ou à proximité, où l'on voit la même chose. Il y en a qui affirment que ce phénomène se voit dans tout le duché de Bade. J'ai parlé moi-même à beaucoup de personnes qui l'ont vu. Rien qu'à voir leur figure effarée, il n'y a plus à douter. Du reste, des centaines de personnes venues de Rastadt disent la même chose.

Seltz, le 18 mars.

Les savants d'outre Rhin contestent le phénomène, mais d'une manière bien drôle. Je viens de lire dans le journal allemand de M. Ritter, que le fait s'est produit par une fabrication vicieuse; que le verre nouvellement fait, avait été posé sur un grillage de fer, et que par suite de cette imprudence, les figures paraissent seulement quelques années plus tard. C'est bien bête pour des gens d'esprit. D'autres disent: C'est un phénomène d'égarement, je ne le connais pas. Mais ce doit être un maître dans son art pour mettre ses croix. Les croix étaient comme ça (X) à 70 maisons. Les principales aux vitres des wagons et de la gare... Comprend-on aussi ce...

(1) Numéro de 3 juin.

Feuilleton du Journal.

1 JUILLET 1872.

LE CORSAIRE ROUGE.

CHAPITRE XXIX.

(Suite.)

—Cet état de nos forces que vous pouvez examiner, vous convaincra que toute résistance serait inutile.
—Voyons, dit froidement le Corsaire. Et quel parcourut à la hâte le papier, en s'arrêtant sur quelques points importants.
— Eh bien, n'êtes-vous pas convaincu? demanda Wilder.
— Je le suis.
— Puis-je maintenant vous demander votre résolution?
— Donnez-moi d'abord le conseil de votre propre cœur.
— Capitaine Heidegger, reprit Wilder avec émotion, je ne vous dissimulerai pas que si ce message n'eût dépendu que de moi, il eût été conçu en termes différents. Je conserve une profonde reconnaissance de votre générosité, et ne voudrais pas vous engager à un acte d'honneur; mais je vous conjure d'accepter et de quitter une carrière que vous ne pouvez trouver ni le bonheur ni la gloire.
— C'est là tout ce que vous avez à me dire, monsieur?
— Oui, répondit le parlementaire avec tristesse, et en faisant mine de se retirer.
— Ne vous découragez pas encore, monsieur, murmura en ce moment Rodrigue à voix basse, mais d'un ton plein d'ardeur.
— Cet enfant rêve quelquefois tout éveillé, dit le Corsaire.
— Non, je ne rêve pas, ajouta Rodrigue plus haut et d'un ton plus ferme. Si sa tranquillité vous est chère, monsieur Wilder, ne l'abandonnez pas. Parlez lui du nom honorable qu'il porte, de sa mère de ses amis, de tous ceux qui l'aiment, et

je vous promet qu'il ne pourra être sourd à vos instances.
— Cet enfant est fou.
— Je ne suis pas fou; ou si ma tête est troublée, c'est par les crimes et les dangers de ceux que j'aime. Oh! monsieur Wilder, ne l'abandonnez pas. Depuis que vous êtes parmi nous, il est revenu aux sentiments que je lui ai connus jadis. Ne lui faites pas le tableau de vos forces; présentez-vous à lui non pas comme un ministre de vengeance, mais comme un ami. Voyez, ses yeux semblent déjà s'adoucir.
— C'est peut-être de voir que ta raison s'égare!
— Si elle ne s'était jamais plus égarée qu'en ce moment, Walter, vous feriez plus attention à mes paroles, et je n'aurais pas besoin d'un intermédiaire pour vous convaincre.
— Wilder, cet enfant a été effrayé par l'aspect de vos batteries et le nombre de vos matelots; il redout le nom de votre maître. Donnez-lui une place dans votre canot, et recommandez-le à votre supériorité.
— Non, s'écria Rodrigue, je ne vous quitterai pas. Que me reste-t-il au monde, si ce n'est vous?
— Oui, poursuivit le Corsaire d'un ton rêveur, il vaut mieux que Rodrigue s'éloigne de moi. Voici de l'or; emmenez cet enfant, et confiez-le à la garde de cette admirable femme qui veille déjà sur une jeune fille aussi infortunée que moi-même.
— Coupable! prononcez ce mot hardiment! s'écria Rodrigue. J'ai mérité cette épithète, et je la subis sans hésitation. Regardez, ajouta-t-il en prenant le sac pesant, je puis jeter cet or avec dédain; mais le lien qui m'unit au Corsaire ne sera jamais rompu.
A ces mots, l'enfant, s'approcha de la fenêtre de la cabine, et lança à la mer le trésor qu'on lui avait offert. Wilder s'avança pour désarmer la colère du capitaine; mais à sa grande surprise, il ne vit sur les traits de ce redoutable chef qu'une expression de pitié.
— Rodrigue serait un mauvais caissier, dit-il avec un sourire imperturbable. Au reste, la perte de l'or peut se réparer; mais, s'il arrivait quelque accident sérieux à ce jeune homme, je ne recourrais

jamais à la tranquillité de mon esprit.
— Gardez le donc auprès de vous, murmura l'enfant, dont les violentes émotions semblaient avoir épuisé les forces. Monsieur Wilder, votre canot vous attend; vous n'avez plus rien à faire ici.
— Je le vois avec peine, répondit notre aventurier, qui, pendant le dialogue précédent, avait fixé des regards pensifs vers les deux interlocuteurs. Puisque je suis venu ici comme messageur d'un autre, capitaine Heidegger, c'est à vous à formuler votre réponse.
Le Corsaire le prit par le bras, l'entraîna sur le pont, et lui montra le peu de voiles qu'il portait.
— Monsieur, lui dit-il avec simplicité, vous êtes marin, et vous pouvez juger de mes intentions par ma voiture; je ne veux ni chercher ni éviter votre croiseur.
CHAPITRE XXX.
— Vous m'apportez la soumission du pirate? s'écria le commandant du *Dard* aussitôt que les pieds du messageur eurent touché le pont.
— Je ne vous apporte qu'un défi.
— Avez-vous montré l'état de nos forces? Vous n'avez pas sans doute négligé une pièce aussi importante?
— Je n'ai rien oublié de ce que pouvait me suggérer l'intérêt que je prends à son salut; mais il refuse d'adhérer à vos conditions.
— Peut-être s'imagine-t-il que nos verges ont quelque imperfection, et qu'il lui sera facile de nous échapper?
— Croyez-vous qu'il en ait envie? dit Wilder en désignant du doigt les verges presque nues et la coque immobile du Corsaire. Tout ce que j'ai pu obtenir de lui, c'est la promesse de ne pas attaquer.
— Par Saint-George! Voilà bien de la bonté de sa part! Il veut bien ne pas conduire sa horte d'écumeneurs de mer sous les canons d'un vaisseau de guerre anglais, par respect sans doute pour le pavillon de son maître! Rappelez-vous ce détail, monsieur Arche, quand vous paraîtrez comme témoin au procès du bandit. Du monde, au pièces, et qu'on vire de bord! Si nous tardions, il serait capable de pousser la folie jusqu'à nous envoyer un canot pour nous demander nos papiers.

L'ordre du combat fut aussitôt donné; le tambour rappela tous les matelots à leur poste, et le pavillon anglais fut hissé de nouveau à son pic. Comme le ciel, jusqu'alors sans nuages, s'assombrissait du côté de l'occident, Bignall ordonna de déployer promptement la grande voile, afin de commencer l'action avant que l'ouragan se déclarât ou que la nuit les surprit. Le *Dauphin* demeura immobile ayant toutes ses voiles fêlées et sans arborer aucun drapeau.
— Il ne se laisse pas facilement émuover, à ce qu'il paraît, dit le capitaine Bignall; il faut lui envoyer un boulet.
Trois coups de canon furent successivement tirés sur le Corsaire sans l'atteindre et sans obtenir de lui la moindre marque d'attention; enfin un quatrième atteignit ses papiers et produisit en lui un changement presque magique. Une longue bande de toile grise qui était artivement tendue le long du *Dauphin* disparut subitement, et l'on vit à la place une large ceinture d'un rouge de sang étincelante de pièces d'artillerie, puis un drapeau rouge fut hissé à la poupe.
— Ah! s'écria l'ardent Bignall, le coquin se montre tel qu'il est! il a jeté le masque et fait voir les couleurs bien connues auxquelles il doit son nom. A vos pièces, mes amis, le pirate prend la chose au sérieux.
Il parlait encore, lorsqu'une nappe de flammes illuminait cette ligne rouge, qui était si propre à rassurer aux matelots une terreur superstitieuse; une douzaine de canons partirent à la fois, et la mitraille, habilement dirigée, vint pleuvoir dans le bois et les agrès du *Dard*.
Les Anglais, d'abord interdits, se remirent promptement et ripostèrent; il s'ensuivit une canonnade en règle pendant laquelle les deux vaisseaux se rapprochèrent, et bientôt les deux nuages de fumée blanche qui enveloppaient leurs mats se réunirent en un seul. Il y avait une différence sensible entre la manière de combattre des deux équipages. Le croiseur anglais retentissait de bruyantes acclamations, tandis que les pirates accomplissaient leur œuvre meurtrière avec le silence du désespoir.
Au bout de quelques temps, les matelots du *Dard*

s'aperçurent qu'il n'obéissait plus aisément à la manœuvre; Wilder s'empresse de faire part de cette circonstance importante au vieux commandant, qui, avec son expérience consommée, reconnut promptement la cause de cet accident.
— J'avais prévu l'orage, dit-il; l'artillerie du ciel va tonner plus haut que nos canons. Bâbord la barre, monsieur, bâbord tout, et dégageons le vaisseau de la fumée!
Des tourbillons tellement épais environnaient le *Dard*, qu'il combattait au milieu d'un brouillard obscur; mais l'équipage, sûr de la supériorité de ses forces, ne doutait pas de la victoire. Son feu ne fut point ralenti par l'approche de la tempête, et continua même lorsque les roulements du tonnerre se mêlèrent au fracas du canon. Tout à coup la vapeur compacte qui flottait au-dessus du *Dard*, en même temps qu'elle en enveloppait les côtés, s'entr'ouvrit pour laisser passer une vive lumière, et la foudre éclata avec un bruit terrible.
— Dites aux hommes de quitter leurs pièces s'écria Bignall en s'efforçant de conserver son sang-froid et faites serrer toutes les voiles.
Les canonniers, pareils à des athlètes qui se retiennent de l'arbre quittèrent les batteries avec ses sautillants et affaiblis, les autres pleins de force et d'irritation, tous plus ou moins animés par la sobole ou ils avaient joué un rôle si actif.
— Faut-il parler ou prendre des ris demanda Wilder.
Elle commença en effet à monter, tournoya autour des mats, et fut emportée au loin par la force du vent; on vit alors les yeux couverts d'un immense voile noir, la mer courroucée et d'une couleur sinistre, l'horizon sillonné d'éclairs, accompagnés des effroyables éclats du tonnerre des régions tropicales.
(A continuer.)

coquin de verrier-savantasse qui fait apparaître des têtes de morts et non des lauriers? Alors M. de Bismarck n'aurait pas défendu à la presse d'en parler.

Mme Beyer, femme du maire, vint me voir samedi et me demanda ce que j'en pensais. Je lui dis qu'il n'y avait rien de plus à en dire; que les feuilles officielles ne se hasardent pas de le nier. Et ce qu'il y a de curieux, elle se rappelle qu'il était question de ces croix il y a une vingtaine d'années; qu'elle avait entendu dire que lorsque l'aveuglement et l'irréligion auront atteint le plus haut point, le bon Dieu répandra des croix en Allemagne. Des gens de chez nous rapportent, que dans tous les villages, les croix étaient visibles sur les vitres... Ces gens ne sont pas à leur aise; les protestants ne taissent pas en insultes.

24 mars. — Mme Beyer me fait dire que le maire de Seltz, qui n'est pas des plus crédules, voulant passer de la réalité, est allé à Rastadt avec d'autres messieurs. En rentrant il dit à sa femme: "Ma parole d'honneur! on ne peut pas dire bon."

L'instituteur de Reschoug y est allé aussi par curiosité. Il se procurera une de ces vitres marquées d'une croix et de trois têtes de mort, en la payant bien cher, et il l'enverra par soigneusement dans du papier. Arrivé au Rhin, le pont était de notre côté (2). C'était un pont volant. En attendant le moment de passer, l'instituteur considère encore son verre. Lorsqu'il arriva au pont l'instituteur montra la verre aux conducteurs et le remit dans le papier. Puis il traversa le pont. Or, en débarquant sur l'autre rive, les conducteurs en parlèrent à diverses personnes, qui le prièrent de le montrer, et quel ne fut pas l'étonnement de l'instituteur et des conducteurs en constatant que la vitre était toute claire et nette! Ces signes sont donc par les Allemands. De l'autre côté (sur la rive allemande du Rhin) il n'est pas permis d'en parler. Les agents de police regardent comme des insensés. Les instituteurs eux mêmes défendent à leurs enfants d'en parler.

Voici encore un fait bien singulier. La semaine dernière, des masses de corbeaux passaient au-dessus de Seltz. Deux jours après, la fille de... marquée à Rastadt, a écrit à ses parents qu'elle avait vu des masses de corbeaux se sont abattus sur les maisons, et si l'on avait pu les compter, ils auraient dépassés plusieurs fois le nombre des habitants. Je ne sais s'il y a là une signification, mais c'est bien curieux.

II

Copie d'une lettre adressée de Strasbourg, le 25 mai, à une dame qui nous la communique:

Ma chère tante, Nous sommes très ému de ce qui arrive actuellement à Strasbourg. D'abord les Prussiens commencent à travailler aux forts, ils prennent les terres sans les payer la moitié de leur valeur, tout le monde est exaspéré, la forme prime le droit chez ces gens là. Un autre phénomène s'est produit ces jours-ci, c'était le 21 mai, à onze heures du matin, on aperçut tout à coup sur les fenêtres de l'école des filles de la paroisse Saint-Jean, une figure de la sainte Vierge; elle avait, sous ses pieds, un lion et semblait écraser; des deux côtés de la sainte Vierge, on voyait des turcs et des soldats français, on voyait aussi un vaisseau qui paraissait submergé sous l'eau et des petites croix noires. On a été chercher M. le curé de la paroisse; qui, en voyant ces choses, a essuyé tous les carreaux, et aussitôt ces mêmes choses paraissaient sur les fenêtres du second étage. Alors M. le curé a fait chercher un professeur de physique pour examiner ces choses, et ce monsieur a dit qu'il n'y connaît rien, la chose ne lui paraît pas naturelle. Enfin on a peur, que va-t-il nous arriver? chère tante, priez pour nous!

LES TROIS-RIVIERES.



LUNDI 1 JUILLET.

C'est Dieu qui donne des princes aux peuples, mais il ne le fait pas directement comme il le faisait quelquefois au temps des Hébreux. Il ne les choisit plus par ses prophètes, il laisse aux différentes nations, le soin de les désigner, suivant leur forme particulière de gouvernement.

Dans notre pays, c'est le collège des électeurs qui est chargé de cette grave et importante fonction. Pour avoir des chefs suivant le cœur de Dieu, il est donc nécessaire que les électeurs comprennent la hauteur de leur devoir, et qu'ils l'accomplissent avec fidélité et religion. C'est ce que l'Eglise enseigne, c'est ce que la saine raison ne peut contester et c'est aussi ce que se conformant à cet enseignement, que les électeurs seront certains de ne pas se tromper et de choisir des chefs dignes de porter le fardeau de l'autorité.

L'autorité on ne saurait trop le répéter, c'est un pouvoir qui vient d'en haut et qui est communiqué pour la répression du mal et la protection du bien. Or tous les hommes ne sont pas aptes à l'exercer. La providence n'a pas diversifié en vain les caractères, ni les talents des hommes. A chacun, elle a donné des qualités particulières, et en harmonie avec la mission qu'elle lui a assignée.

Il est donc des hommes qui sont appelés à commander, comme il en est d'autres qui sont destinés à obéir; et quand ceux qui montent au pouvoir sont ceux qui devraient obéir, il y a désordre.

C'est ce qui arrive nécessairement, lorsque les collèges électoraux manquent à leur mission. Si de nos jours les citoyens souffrent, si leurs biens, leur liberté et leur foi ne sont pas respectés, il n'y a pas lieu de s'en étonner; car il faut convenir que par tout le pays, les collèges électoraux ne se sont pas toujours acquittés de leur fonction avec la fidélité du prophète. Une partie de nos hommes publics ont été acceptés moyennant finances, et aujourd'hui ils exercent leur ministère moyennant finance. La politique a été assez récemment définie dans notre pays, l'art de tirer le meilleur parti possible des circonstances, c'est à dire l'art de gouverner non suivant la justice, mais suivant les intérêts. A cette occasion il me est devenu relatif et parfois l'équivalent du bien et le bien l'équivalent du mal. Ce phénomène étrange, à force de se ré-

péter a fini en quelque sorte par être regardé comme un fait normal et commun à toutes les sociétés. Pour avoir laissé la vérité, voilà où nous en sommes rendus. On a dit que notre siècle tournait à la barbarie malgré ses inventions superbes, et rien n'est moins contestable. En effet si on se demande pourquoi l'homme, sorti par des mains d'ouvrier, est descendu jusqu'à l'état sauvage, nous ne sommes pas en mesure de reconnaître que c'est par avoir perdu la lumière de la vérité et pour avoir suivi des penchants qui l'entraînent vers la terre et les jouissances de la terre. Pourquoi l'homme se donnerait-il donc tant de trouble pour s'instruire et pour jouir, lorsqu'il peut jouir sans s'instruire. A quoi bon les lettres, les arts et les sciences pour celui qui ne recherche que la table et les plaisirs? C'est un fait aujourd'hui que la masse des hommes ne recherchent rien autre chose. La religion et l'autorité sont à la vérité des choses qui leur font obstacle; mais avec le confort d'idée qui s'établit, avec les principes qui sont posés dans la législation, la religion et l'autorité seront bientôt restreintes à n'exercer qu'un rôle passif. Ce mal originaire de plusieurs causes, mais la principale est évidemment dans les mauvaises doctrines.

Les hommes sont retenus sur la pente du mal par la religion et par l'autorité; par la religion qui enseigne la vérité et purifie les âmes, par l'autorité qui punit ceux qui s'égarent afin de les ramener.

Or par les mauvaises doctrines on corrompt l'enseignement, on obscurcit la distinction qui existe entre le bien et le mal, et on empêche le pouvoir de protéger ce qui n'est pas réputé certainement bien, ou de punir ce qui n'est pas réputé certainement mal. Le combat a surtout été livré depuis un siècle dans l'arène politique, et l'on sait combien les formes modernes de gouvernement se prêtent merveilleusement à cette tactique.

Ainsi on a commencé par corrompre les collèges électoraux afin de corrompre ensuite plus aisément les gouvernements.

La société est aujourd'hui remplie d'hommes qui cherchent à se soustraire à la loi du travail pour ensuite se procurer les satisfactions de la vie. Or ces hommes se font, ou ambitionnent de se faire législateurs.

Le pouvoir est une force qui peut contraindre les faibles à enrichir les puissants; on tend à s'emparer afin de vivre aux dépens d'autrui et sans en donner le trouble de rien à autrui. Le pillage est un crime pour les petits, mais les forts l'oseraient punir? On se donne en conséquence les apparences de la force pour en imposer, se faire élire candidat et ensuite piller. Tous les candidats d'agents pas ainsi et nous sommes heureux de le reconnaître; nous signalons seulement la tendance d'un certain nombre. Il y a une grande excuse à cela, car celui qui a acheté la force inhérente au pouvoir, use de la force du mieux qu'il peut. Par tout le pays nous en trouvons des exemples si fréquents, qu'il serait impossible de compter les fortunes qui ont été faites à même le public. Nous en sommes rendus à un point que la propriété est à moitié absorbée par les corps publics, et ces machines à taxer qu'on appelle aujourd'hui du nom de municipalité.

Quand cela changera-t-il? Quand tous les électeurs du pays auront-ils la force de repousser ces spéculateurs de la politique; de résister aux séductions des charlatans et de choisir des législateurs, non par caprice ou par intérêt, mais par devoir de conscience? Cela changera, quand le champ de la politique sera fermé aux ambitieux, aux intrigants, aux trafiquants de la morale publique, par l'honnêteté des électeurs, par leur fidélité à s'acquiescer de la noble et imposante fonction dont ils sont revêtus.

Alors la multitude de ces hommes sera contrainte pour vivre, de revenir à la loi du travail, d'abandonner l'espérance d'être nourrie même le trésor public et le fruit des labours de citoyens honnêtes, actifs et industrieux. L'agitation et les troubles dont ils sont la cause et qui leur bénéficient toujours, cesseront d'eux mêmes, et la justice et la paix régneront.

On n'entendra plus dire au peuple qu'il est souverain, afin de le gonfler d'orgueil, et de le faire agir ensuite par vanité ou par caprice; mais au contraire on répètera sans cesse au peuple que la souveraineté vient d'en haut et qu'elle sera exercée envers le peuple en la manière qu'il l'aura mérité, avec justice si le peuple a eu en vue la justice dans le choix de ses chefs, avec injustice et tyrannie, si le peuple a agi par intérêt ou convoitise. Il est un fait bien certain, ce ne sont pas les gouvernements qui produisent la richesse, mais les citoyens, les travailleurs. Or plus les gouvernements seront honnêtes et économes, plus l'honnêteté recevra de protection et moins les gouvernements exigeront des sujets. Aujourd'hui si la fortune privée est sans cesse exposée à tomber dans le domaine public, c'est par ce que tout le monde veut gouverner et ne point travailler, c'est par ce qu'on ne reconnaît plus que des besoins et non les droits.

Mardi dernier avait lieu à Ste. Ursule, une grande assemblée des électeurs du comté de Maskinongé. Il s'agissait de présenter une requête à M. Boyer pour l'inviter à se porter comme candidat en opposition à M. Caron et de recevoir sa réponse. Un grand dîner avait été préparé à cette occasion. Il y eut un concours considérable de personnes, surtout de jeunes gens et de curieux. On était anxieux de connaître le nouveau candidat, de contempler ses traits et surtout de l'entendre parler. Une adresse lui fut présentée. M. Boyer y répondit par la lecture d'un document qui avait été préparé pour la circonstance et qu'il éprouva beaucoup de difficulté à lire. En somme M. Boyer se déclara libéral indépendant. Libéral, ce mot sonne mal de puis que le souverain pontife, l'immortel Pie IX l'a décrié, parce qu'il signifie que le bien et le mal méritent la même considération.

M. Boyer s'est déclaré indépendant; mais nous voudrions savoir en quoi M. Boyer est plus indépendant que le commun des mortels. Serait-ce par hasard qu'il ne reconnaît ni Dieu, ni patrie, ni autorité, ni loi? Jus qu'à ce jour tous les hommes ont eu des supérieurs. Ils ont eu des parents placés au-dessus d'eux pour les élever, un Roi ou un Prince, à servir et une religion à pratiquer. Si M. Boyer reconnaît ces trois autorités, nous ne lui reconnaissons pas son indépendance. Si au contraire il entend par ce mot indépendant, le renversement de l'autorité du père, du Prince et de l'Eglise ainsi qu'on l'enseigne, les électeurs doivent avoir une juste crainte de cette sorte d'indépendance, par ce qu'elle est contre nature et contre le renversement de tout ordre social. Ainsi de quel côté qu'on l'envisage, le libéralisme et l'indépendance de M. Boyer sont une folie ou un crime.

M. Boyer a déclaré depuis, qu'il avait appartenu à l'Institut Canadien et qu'il avait souscrit une somme d'argent pour aider la veuve Guibord dans son procès contre la fabrique de Montréal. Encore si M. Boyer avait reconnu la méchanceté de l'Institut Canadien, et manifesté le regret d'avoir contribué à la cause Guibord, il y aurait lieu de lui tenir compte de ses bonnes intentions. Mais il aurait déclaré qu'il avait aidé les instigateurs de ce procès parce qu'il maintient que tout catholique a droit, malgré l'Eglise, à la sépulture dans les cimetières catholiques, ce qui revient à dire que les cimetières catholiques n'appartiennent pas à l'Eglise, ne sont pas régis par la loi de l'Eglise; mais par celle de l'Etat.

Par ces déclarations les électeurs doivent comprendre, qu'ils ne peuvent avoir confiance dans un homme professant de tels principes et que leur devoir impérieux, est de le rejeter comme dangereux.

Nouvelles d'Espagne.

La proclamation du Général Serrano accordant l'amnistie complète aux bandes Carlistes, et la soumission de trois chefs commandant des corps de peu d'importance, a ralenti un peu les opérations des carlistes dans la Biscaye.

Mais on compte encore plusieurs fortes bandes qui tiennent avantageusement la campagne dans cette province. La Navarre va devenir le point central des opérations.

Quand à la Catalogne, tout va à merveille. Il suffit de rappeler que le brave capit. Tristany conduit le mouvement.

Les montagnards Catalans sont sur le point de se ranger pour Henri VII au nombre de 14,000 environ.

Un engagement des plus brillants a eu lieu le 1er Juin près d'Aranaz dans le Navarre. Le fameux général Carasa a battu de mains de maître, les troupes d'Amédée.

La cause de Charles VII comme on le voit, gagne chaque jour du terrain par toute l'Espagne. Il ne faut tenir aucun compte des dépêches télégraphiques qui ne méritent pas la moindre confiance.

La position du roi Amédée devient de plus en plus critique. Il n'a aucune sympathie et le peuple le tourne en ridicule. Les Catalans ont fait sur son nom un jeu de mots, qui montre le cas qu'ils en font; au lieu d'Amédée, ils l'appellent Mama-Delô (succ-dojct).

Voici quelques détails des provinces:

Biscaye. — A Castellans, village situé à quatre lieues de Vich, Castells, surpris par une colonne d'amédéistes double en force de la sienne, a fait une fort belle retraite sans avoir ni tués ni blessés, et en blessant lui-même quatorze de ses adversaires. Il a empêché, par l'habileté de son mouvement, la jonction de la troupe du colonel Mola (celui qui l'attaquait) avec celle du lieutenant colonel Franch, qui cherchaient à se réunir pour l'envelopper, et il a pu en même temps recueillir un assez grand nombre d'hommes qui voulaient se joindre à lui.

Mouvement augmenté partout et particulièrement dans les pays de Barga et de Cordona.

Le 1er juin, le capitaine général de la Catalogne avait réuni tous les chefs (cabs) des somatens, hommes armés pour la défense des personnes et des propriétés, espèces de gendarmes volontaires, pour leur signifier qu'avant le 6 juin ils eussent à prendre une part effective à la répression du mouvement carliste, sinon qu'ils les ferait désarmer; ce procédé les a irrités ils refusent de rendre leurs armes et l'on s'attend à les voir passer aux carlistes. Les somatens sont 4,990, parfaitement armés et complètement organisés.

Taragone. — Aux environs de Vendell, un engagement sérieux a eu lieu entre le colonel Sans, commandant une force carliste de 1,200 hommes, et les colonnes amédéistes réunies du colonel Gabala et du lieutenant-colonel Alega, fortes de 400 hommes. Le colonel Sans ayant placé quelques éclaireurs en avant de sa troupe, 25 hommes avec un capitaine et un lieutenant furent envoyés pour les enlever; mais les éclaireurs s'étant repliés, les assaillants furent faits prisonniers, à l'exception du capitaine seul. Cet incident amena une action générale.

Les troupes du gouvernement abordèrent les carlistes avec beaucoup de vigueur, mais leur courage ne put venir à bout du nombre de leurs adversaires, auxquels la bravoure ne faisait pas non plus défaut. Les amédéistes ayant un grand nombre de blessés, dont deux officiers, un capitaine et un lieutenant (M. Monso) furent enfin battus en retraite. Ils le firent en bon ordre, mais poursuivis par les carlistes jusqu'au village de Torrellas, dans lequel ceux-ci les firent enfermés pendant toute la nuit. La lutte et la poursuite ont duré cinq heures.

Gerone et Lérida. — Dans ces provinces le mouvement est généralement croissant.

D'après certains bruits qui paraissent vraisemblables, les carlistes auraient battu la colonne de miquelets commandée par Subira, dit Rosset, et celui-ci serait rentré seul et fugitif à Montblanch.

Nouvelles de Rome.

Nos journaux de Rome nous apprennent la formation d'un plan infernal, de la part du Gouvernement italien de concert avec Bismarck, en prévision de la mort du St. Père. Il est à remarquer que Pie IX n'a jamais joué d'une meilleure santé que maintenant.

Cela serait donc pour les deux gouvernements impis, de revendiquer le prétendu droit de veto, que s'attribuaient les anciens empereurs d'Allemagne, pour éloigner dans les conclaves, tel ou tel candidat qui ne leur plaisaient pas. Il est inutile de dire que ce droit n'a jamais existé.

Le but de Victor Emmanuel et de Bismarck serait donc de trouver en cela un moyen d'éloigner les cardinaux qui paraissent ne devoir jamais se concilier avec leur manière d'agir, et de faire l'élection du nouveau Pape parmi des cardinaux plus conciliants.

Nous avons lieu de croire que ces hommes qui calculent sur la mort de Pie IX pour asservir et détruire l'Eglise, auront tous péi, alors que l'auguste Pontife continuera encore son glorieux règne sur la chaire de St. Père.

La Voce della Verità dit ce sujet:

"Nous ne faisons aucune illusion sur l'avenir; nous savons avec quelle impatience on attend la mort d'un homme saint, que Dieu préserve d'une manière merveilleuse et qu'il préservera encore, nous en avons la confiance, pendant de longues années; nous savons avec quelle impatience on l'attend pour réaliser un projet infernal. Tout se prépare dans le silence et dans l'ombre, mais ce silence n'est pas si profond, cette ombre si épaisse qu'on ne laisse transparaître quelque chose dans les journaux, dans les livres, dans les discours de parlement. Notre œil ne discerne encore que les lignes générales de ce plan horrible, mais nous connaissons nos ennemis, leur astuce, leur puissance et leur haine. Perdrons-nous courage pour cela? Non, certes; notre Eglise ne peut périr. C'est une vérité révélée de Dieu."

Le Jubilé de Boston.

Depuis l'ouverture du jubilé, la ville de Boston n'est plus reconnaissable.

La physionomie tranquille de la ville est tout à fait changée. Les hôtels sont assiégés, les rues ne sont pas assez larges par la circulation, il règne partout un mouvement, une agitation indescriptibles. Le nombre des étrangers est à peu près égal à celui de la population, et il augmente encore tous les jours. Bientôt il n'y aura plus de place dans les hôtels et on sera obligé de loger en plein air.

Les abords du colisée, où se donnent les concerts sont garnis de barriques, de cirques, de ménageries, de ménagerie, etc., où les oisifs peuvent tuer le temps en attendant l'ouverture des séances musicales.

Le nombre des exécutants est de 22,000 et plusieurs pièces de canons font partie de l'orchestre.

Le grand succès des premiers jours a été pour la bande des grenadiers anglais, qui a été rappelée jusqu'à cinq fois et qui a soulevé des tonnerres d'applaudissements frisant le délire.

La célèbre cantatrice Madame Peshka Lœntner a eu aussi un véritable succès. Elle a, paraît-il, une voix d'une puissance incomparable pour les notes élevées.

Les morceaux de piano exécutés par les célèbres artistes, M. Bendel et Madame Arabella Goddard ont manqué complètement pour la bonne raison que personne ne les a entendus.

Les musiciens de chaque nation représentés au Jubilé, ayant leur jour fixé pour se faire entendre, on dehors naturellement des grands chœurs où tous étaient réunis sous l'habile direction de M. Gilmore, les prussiens viurent à la suite des anglais. Malgré leurs succès ils restèrent de l'aven de tous au-dessous de la bande des grenadiers anglais du major Godfrey. Toutefois ils ont pour eux le fameux compositeur et exécuteur Strauss que personne n'égale dans son genre.

Le jour suivant, la musique militaire française "La garde républicaine", a été écoutée tout ce qu'on avait entendu précédemment.

Aussitôt qu'on vit s'avancer les uniformes français, les applaudissements ont éclaté avec fureur. La garde républicaine a reconnu cet accueil chaleureux en exécutant avant tout "Hail Columbia."

L'audience qui se attendait pas à cette politesse ondoyant du programme se leva toute entière.

A peine la dernière note se fit entendre que la sympathie se manifesta de mille façons. Tous les mouchoirs s'agitèrent, les chapeaux étaient jetés en l'air, on battait des pieds, des mains.

Entre autre morceau ils exécutèrent "la marche aux flambeaux" de Meyerber et l'ouverture de Guillaume Tell. Une profusion de bouquets est venue témoigner aux artistes le plaisir de l'assistance.

Pais, M. Gilmore prit le bâton de chef d'orchestre pour l'exécution de la Marseillaise, par ses 20,000 choristes. L'effet produit par l'accompagnement des musiques militaires, de l'orchestre, des batteries d'artillerie, du carillon des cloches, a été au-delà de toute imagination. L'enthousiasme de l'assistance a dépassé toutes les bornes connues, et les 40,000 spectateurs, à chaque refrain, joignaient leurs voix à celles des exécutants.

On peut dire que ça été le plus beau succès musical du Jubilé.

Dypela a repris la plume voici comme il y va:

"Or ce n'est plus de ce qui est écrit... que je veux vous parler; c'est des propos, menaces, vociférations, ... proférées à pleine gueule en public; des menées, des tyrannies, des vilénies... de certains hommes."

"Quelques uns s'en trouvent peut être offensés, les Bureaux de la Paix et notre digne Greffier... grinceront des dents...; alors pourquoi leur insouciance... lorsqu'il s'agit de réprimer les scandales...?"

"Vous voyez ces gens clamebrant, courant les rues et les places publiques du matin au soir ou du soir au matin, faire le tapage, se chicaner, jurant, maudissant, blasphémant, ... Ah! dites vous ce sont des étrangers, des matelots, des hommes de chantier des cruches à Whiskey en ébullition et vous laissez faire, vous attendez une autre proie..."

Tout ceci assurément est horrible; mais nous avons lieu de nous demander pourquoi Dypela qui a fait la police dans les bureaux publics, ne la ferait-il pas dans les rues.

S'il n'est pas satisfait de notre magistrature, qu'il fasse venir des magistrats étrangers?

Au fond, c'est un fait triste à dire mais il est vrai: il y a des gens qui maudissent qui blasphèment et qui clamebrant; mais la faute n'en peut pas retomber sur le greffier de la Paix. Elle revient à ceux qui font des efforts continus pour arracher la conscience à ces pauvres hommes, qui se moquent sans cesse de la religion et qui apprennent au peuple à badiner avec l'écriture sainte, comme le fait si impudemment Dypela.

Quand on montre aux gens à rire de la religion, on n'a pas droit de se plaindre qu'ils se fassent un jeu de blasphémer ou qu'ils prennent plaisir à clamebrer dans les rues: ces choses là vont ensemble.

L'acte de celui qui blasphème, n'est pas plus répréhensible que l'acte de celui qui cite un passage de l'Evangile de la Passion de notre Seigneur pour faire rire, ou se faire accepter pour un esprit fin.

Nous apprenons par la Gazette de Sorel la bonne nouvelle suivante qui nous en sommes sûrs, sera accueilli avec plaisir du public.

"La compagnie du Richelieu vient certainement de rendre un grand hommage au mérite d'un de ses employés les plus dévoués et les plus fidèles. M. Emmanuel Crépeau, comptable à bord du Trois-Rivières, a été nommé capitaine à bord du splendide vapeur Canada, qui doit partir du 1er juillet et voyager de jour entre Québec et Montréal pendant la belle saison. Nous devons féliciter notre ami sur son élévation à une aussi haute position, que lui ont valu ses manières affables et sa conduite distinguée, et reconnaître en même temps le tact dont la Compagnie du Richelieu fait preuve dans le choix de ses employés. M. Burns, attaché au bureau de Montréal, remplacera M. Crépeau à bord du Trois-Rivières."

Messieurs les membres de la Société Ecclésiastiques de St. Michel sont priés d'offrir la Saint-Sacifice pour Monsieur Charles Bégin, curé de la Rivière Ouelle, décédé le 16 du courant.

CYR. TANGUY Ptre. Secrétaire S. E. St. M.

Québec 19 juin 1873.

Nous apprenons avec chagrin le malheur qui vient de frapper, dans ses affections les plus chères, un de nos citoyens les plus marquants M. John Baptist, junior, de la maison Baptist & sons. La mort vient de lui enlever sa jeune épouse Mary Isabella McFarlane, à l'âge de 27 ans.

Donné de toutes les qualités du cœur et de l'esprit, Dame M. J. McFarlane occupait une position brillante dans notre société et sa mort prématurée, laisse les plus profonds regrets parmi tous ceux qui l'ont connue.

Ses funérailles auront lieu à Montréal ou demeurer sa famille. Le convoi funèbre partira ce soir à 9 h. de la demeure de Mr. J. Baptist pour se rendre au quai de la compagnie du Richelieu et de là se rendre à Montréal.

Nous offrons nos sincères sentiments de condoléance à la famille.

Le présent terme de la Cour de Circuit et de la Cour supérieure a été ajourné au commencement de Septembre, à cause de la trop grande chaleur et par mesure de prudence, afin que la fièvre de la petite, qui a sévi dans notre ville ne trouve pas dans ces réunions, un nouvel aliment pour se développer. On le sait notre Palais de Justice est très étroit et les longues séances de la cour, surtout quand il y a affluence, ont assurément des inconvénients.

Mercredi, on a surpris à la Banlieue un de ces chiens qui dévorent les moutons. Il a été tué sur le fait.

Les travaux de parachèvement d'une partie du portique de la Cathédrale avancent assez rapidement. Vendredi dernier, les ouvriers posaient la dernière pierre à la tourelle latérale de gauche.

Le télégraphe vient enfin de nous apprendre que la fameuse question des dons agés indirects est définitivement réglée dans le sens de l'Angleterre.

La célèbre violoniste Camille Urso doit visiter prochainement le Canada.

On assure que Sir J. A. McDonald a reçu la résignation de M. Howe qui est au froid avec les ministres depuis son fameux discours de l'hiver dernier.

Trouvé. — Le 29 du courant, vis-à-vis la paroisse de Batiscan le corps d'un homme inconnu, d'environ 5 pieds 4 pouces, cheveux grisonnants, chemise de casimir carotée rouge et noire, cravatte de laine avec des barres jaunâtres, blouse de toile blanche, pantalons gris fer, chaussons barrés rouge et blanc, un livre de prière tout en latin du rite catholique qui portait le nom suivant ainsi qu'on peut le lire Edouard Ovi Gédon Macé, sur un autre feuillet on a pu lire le nom de Madeleine.

Alexis et Eugène Comau, deux jeunes enfants l'un âgé de 9 ans et l'autre de 6 se sont noyés accidentellement à Ste. Gertrude dans une chausée de moulin en passant sur des billots. Le plus vieux s'est noyé en portant secours à son plus jeune frère.

On nous informe que tous les travaux de la compagnie du Chemin de fer du Nord sont arrêtés.

Nous aurons de plus amples informations sous peu.

Une correspondance de M. A. I. Désaulniers arrivée au moment de mettre sous presse, remise au prochain numéro.

Le 29 du courant, pendant la grand-messe le feu s'est déclaré en la boutique de Mr. Charles Vadeboncoeur menuisier de cette ville, et de la s'est communiqué avec tant de rapidité à sa demeure qui est adjacente, que c'est à peine si madame Vadeboncoeur maînde au lit, a pu être transportée chez les voisins. Rien n'a pu être sauvé. Les hardes, linge, outils, livres de compte et \$500 en argent ont été consumés. Les pompiers se sont rendus au premier signal d'alarme; mais le feu s'était déjà communiqué à toute la maison qui était en bois. Le feu se fut étendu dans le voisinage si les sapeurs n'avaient pas aussitôt démolie la maison. Les pertes sont de \$500. Il n'y avait pas d'assurance. Les citoyens ne manqueraient d'accorder toute leur sympathie à Mr. Vadeboncoeur dans le malheur qui vient de l'atteindre.

On a tué ces jours derniers à Bécancour un loup-marin d'une grandeur démesurée. C'est un des plus gros de l'espèce; il pèse 200 lbs. Les employés de M. J. B. Hall, se rendant à leur ouvrage le matin, l'apparent, couché sur une des ailes de l'estacade, vers le bas de la rivière. A leur vue, le loup marin fit le plongeon et reparut un instant après à quelque distance. M. Hall et son beau-frère, le Capt. Arthur Landry, informés de la chose, se jetèrent dans une chaloupe et lui démontrèrent la chasse en remontant la rivière. Ils déchargèrent inutilement plusieurs coups de feu sur l'animal qui donna leurs tentatives pendant plusieurs heures. Enfin, épuisé de fatigue, le loup marin se montra l'eau à environ 150 pas des chassés, qui avaient l'œil au guet et la carabine prête. En une seconde, le Capt. Landry l'avait ajusté et lui passait une balle à travers la tête.

Nos chasseurs rentrèrent joyeusement au village avec leur gibier, suivis d'une foule de curieux.

(2) Nous nous bornons à une indication incomplète de la destination et de lieu d'origine pour le protéger contre les susceptibilités allemandes.

(2) Du côté de la France.

La grèce des ouvriers continue toujours à New-York, Brooklyn et dans quelques autres villes. Un orage terrible a eu lieu le 26 à New York et dans les environs. Après l'orage, l'île de Staten était couverte de petites grenouilles, grosses comme des mouches.

M. l'Éditeur, Veuillez donc rectifier les erreurs typographiques qui se sont glissées dans ma correspondance à l'adresse de Mr. Cauchon dans votre Journal du 27 courant à la huitième ligne du 23ème paragraphe mettez une virgule après le mot "professeur" au lieu du point qui s'y trouve et mettez ce point après le "t" municipal, commencez la phrase suivante par "L'université Laval, et on me comprendra. De même au 6ème paragraphe, lisez fosse, au lieu de fassé et au 13ème à la fin de la 12ème ligne, lisez "ou les ressent" au lieu de ou le sent."

F. FORTIER.

MARCHÉ DE MONTRÉAL.

Farine.—Tranquille. Nominal...\$0,00 à 0,000 Extra G, 80 à 6, 90.—de Gout, \$0,40 à 6,65. Forte pour boulanger 6,40 à 6,70.—Supérieure ordinaire (blé du Canada 6,15 à 6,20. Marché Lourd.—Lard. Nouveau mess 14,75 à 15,00 Mess mince 14,60. Beurre de 15 à 17cts.

Un cas de rhumatisme chronique d'une sévérité inaccoutumée guéri par le Liniment Anodyne de Johnson, a été certifié par une de nos échanges. Une forte bosse était sorti sur l'estomac et semblait faire partie des os de l'estomac.

Le mot le plus doux dans notre langue est Santé. Dès les débuts de la maladie employez les remèdes connus et appréciés. Pour la dyspepsie ou l'indigestion employez les Pilules Purgatives de Parson. Pour la toux, les rhumes, et maux d'estomac, employez le Liniment Anodyne de Johnson.

AUCUN RISQUE.

Huile électrique de Thomas, vaut dix fois de plus d'or! Ne connaissez-vous rien de cet article? si non, il est temps de vous renseigner.

La douleur ne peut durer quand on en fait usage. C'est la médecine la meilleure marché qui ait été faite. Une seule dose guérit le mal de gorge ordinaire. Une bouteille a guéri la bronchite. Cinquante cents en valeur a guéri un ancien Rhume. Une ou deux bouteilles guérissent les accès de la maladie des Reins. Six ou huit applications guérissent tous les cas de poitrine enflammée extérieurement, et d'une bouteille a guéri un mal de dos de huit années d'expérience. De la Pointe à Crookfield, comté de Tioga, Pa., dit: "J'ai fait trente miles pour la bouteille de votre huile, qui a effacé une cure étonnante par six applications dans un cas de Goutte arqué. Un autre affecté de l'asthme depuis des années, dit: "Il me reste la moitié d'une bouteille de 50 cents, et \$100 ne la paieraient pas si je ne pouvais pas en trouver d'autres."

Rufus Robinson, de Nunda, N.-Y., écrit: "Une petite bouteille de votre Huile Electrique a rétabli la voix d'une personne qui n'avait pas parlé depuis 5 ans." Le Rév. J. Mallory, de Wyoming, N.-Y., écrit: "Votre Huile Electrique, m'a guéri d'une Bronchite en une semaine." Les marchands dans tout le pays, disent: "Nous n'avons jamais vendu une médecine qui ait donné une aussi complète satisfaction que celle-ci." Elles est composée de 6 des meilleures huiles connues. On peut aisément en faire usage intérieurement qu'extérieurement, et elle est infiniment supérieure à tout ce qui est connu en ce genre. Elle vous épargnera beaucoup souffrance et de dépenses. Elle est en vente chez les marchands à chaque endroit. Prix 25 cents. Préparé par S. N. THOMAS, Phelps, N.-Y., et N. A. RUMOR et LYMAN, Newcastle, Ont., seuls Agents pour la Province.

NOTE.—Electrique.—Choisissez Electrique, 20 Octobre, 1871. A vendre chez M. G. Edson.

Décès.

A St. Maurice, le 22 de Juin dernier, Dame Marguerite Décoteau veuve de feu Sieur Olivier Pratte, à l'âge de 74 ans.

Les funérailles ont eu lieu aux Trois-Rivières le 24. A St. Grégoire, le 19 de Juin à l'âge de 57 ans, Demoiselle Hélène Blondin s'est endormie dans le Seigneur, avec le calme et l'espérance d'une âme prédestinée. Comme sa vie n'avait été au milieu du monde qu'un reflet des vertus du cloître, loin de redouter l'heure suprême, elle la saluait de tous ses vœux. Et sa douce aspiration à son triomphe, jusqu'à la fin des souffrances de sa maladie et des terreurs de la mort. Son humilité, son dévouement, sa piété profonde, sa charité en lui méritant le ciel, lui ont assuré l'estime et la reconnaissance de ceux qui ont pu apprécier ses excellentes qualités: leurs regrets ainsi que leurs prières l'accompagnaient-à la tombe, pendant qu'il bas son pieux souvenir les console et les fortifie. Que la paix de Dieu soit son éternel récompense!!

PERDU.

JEUDI matin, un porte feuille contenant la somme de \$21,00 a été perdu dans la halle. Une récompense est offerte à celui qui l'aurait trouvé. S'adresser à M. CHS. ROUSSEAU, Epicier. Trois-Rivières, 1er. Juillet 1872.

HOTEL "PRINCE OF WALES."

ARTHABASKA STATION. Ancienne maison Chevalier. Réparé à neuf, meublé et garni avec soin et élégance par le sousigné, cette hôtel est maintenant ouverte aux voyageurs. La table ne laisse rien à désirer, les boissons sont de première qualité, les chambres spacieuses et bien aérées. Le public y trouvera tout le confort désirable. Il y a aussi de bonnes et chaudes écuries pour les chevaux en hiver. Le sousigné sollicite une visite à son établissement. GEO. BOISCLAIR.

NOTICE TO CONTRACTORS. SEALED TENDERS will be received at the Office of the Superintendent of St. Maurice Works, Three Rivers, until the 10th day of July next, at noon, for the construction of a FLAT DAM and BULK HEADS, across the River St. Maurice, at the Grand Piles Falls. Plans and specifications can be seen at the Superintendent's Office. Each tender must be signed, not only by the parties tendering, but by the two proposed sureties. The Department will not be bound to accept the lowest or any tender. By order, H. R. SYMMES, Superintendent, Superintendent's Office, St. Maurice Works, Three Rivers. Three-Rivers, June 25th 1872.

Séminaire de Nicolet.

La distribution solennelle des prix aura lieu mercredi, le 3 Juillet, à 8 H. A. M. Nicolet 19 Juin 1872.

Congrégation de l'Assomption. La distribution des prix à cette Institution aura lieu, le 4 Juillet prochain. St. Grégoire, 25 Juin 1872.

MAGASIN DE PREMIERE CLASSE.

Mr. O. Carignan a le plaisir d'annoncer à ses nombreux pratiques et au public en général qu'il a fait faire de grandes améliorations à son magasin depuis le printemps et qu'il est maintenant en position de donner une plus entière satisfaction. On trouvera constamment à son vaste établissement les Epicerie les plus variées et des meilleures maisons des grandes villes. L'assortiment d'été est maintenant au complet et on continuera à vendre à ce magasin les Epicerie les plus en renom presque au même prix des GROS de Montréal.

M. Carignan a aussi l'agence des MEUBLES BRASSERIE de la Puissance et il reçoit tous les JEUDI par les vapeurs les Bière et Porter les plus frais.

Tous les effets achetés à son magasin sont de première classe et ses Epicerie ordinaires ne peuvent pas être surpassées tant sous le rapport du prix que sous celui de la qualité. On trouvera en d'autres articles les

- Fleur extra et autres qualités, Lard de toutes sortes, Jambons, 1ère qualité, Poissons frais et salés, Huiles de toutes sortes, Plâtre etc., etc., etc. Grains ronds et moulus, 1ère qualité.

THÉS:—Ganpowder, Impérial, Hyson, Japon à Noir.

SUCRES:—Sucre blanc cassé, Sucre blanc en poudre, " jeune raffiné Ecosais

MELASSES:—Centifuge, Moscorade, Barilades, en tonne et demi tonne.

SIEGES:—Auber, Golden, Standard, en quart.

SPRITUEUX:—Brandy Hennessy, Martel, Pinet, Castillon, Bisquit, Dubouché et Cie, en quarts et en boîtes.

GIN de Kuyper et Houtman, en barrique et en caisse rouge et verte.

OLD TOM GIN en quart et en caisse.

WHISKY Ecosais, REM de la Jamaïque et de Cuba.

VINS XÉRÈS—Muscat, Pémartin, Malvoisie, PORTO, Paul Emile Thomas, Burgundy, Pur Jus Graham, Valette.

WHISKEY de la célèbre distillerie de Gooderhan et Worts, en tonne et en quart de 50 galls. 50 degrés O. P.

O. CARIGNAN.

Vis-à-vis le Marché,

RUE DES FORGES,

Les Trois-Rivières, Juin 1872

Lajoie & Frere

RUE NOTRE-DAME, Dans le Magasin ci-devant occupé par F. STOBBS, Libraire. EN FACE DU

BLOCK BALCER.

Ont constamment à leur magasin un assortiment complet de marchandises Sèches des mieux choisies.

Ils ont en mains des mérinos, Draps, Couverts, Alpaca, Says, Toiles, Soiries, à l'usage des Communautés Religieuses et des MM. du Clergé.

Un grand nombre d'Ornements d'Eglise et d'Effets pour le Culte.

Tels que: Calices, Ciboires, Ostensoirs, Ensensoires, Lampes, Chandeliers d'Autels, Ceintures assorties, Franges, en or et argent, Galons en or et argent, Miras en or et en argent, Chasubles Bas d'Aubes, &c., &c.

Une visite des Messieurs du Clergé est respectueusement sollicitée. Les Trois-Rivières, 11 Mai 1872.

Cardeur demandé.

On a besoin immédiatement d'un bon cardeur pour le moulin de Bicancour. S'adresser au propriétaire. HENRY E. HALL. Bicancour, 9 Mai 1872.

JOSEPH HAMEL & FRERES,

MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS, En Gros et en Détail, No. 14, CÔTE DE LA MONTAGNE, ET No. 22, RUE SOUS-LE-FORT, Québec.

MESS. HAMEL & Frères, ont toujours en mains l'assortiment le plus considérable et le plus varié de MARCHANDISES qu'ils offrent en vente à des PRIX TRÈS-MODÉRÉS, SPÉCIALITÉS. Chapeaux de Satin, de Feutre, etc., Draps, Tweeds, Tapis de Bruxelles, Tapissierie, Ecosais, etc., Toile cirée pour parquets, Etouffes à Rideaux, Soiries, Toiles, Coton, Etouffes à Soutanes, Etouffes et garnitures pour ornements d'Eglises, Hardes, Vêtements, etc., etc.

N. B.—Escompte alloué pour tout achat fait au Comptant en Gros. Québec, 14 Juin 1872—a

BRASSERIE McCALLUM,

RUE ST. PAUL, QUÉBEC. Agences: Rue Notre-Dame, Montréal. " Rue Broad, Boston. A vendre aux Trois-Rivières chez tous les Marchands-Epiciers.

BIÈRE ET PORTER EN BARILS ET EN BOUTEILLES. Québec, 14 Juin 1872.—a

GEORGE TANGUAY,

MARCHANDS DE POISSONS, HUILE, &c., &c., Québec.—No. 20, Rue St. Paul,—Québec.

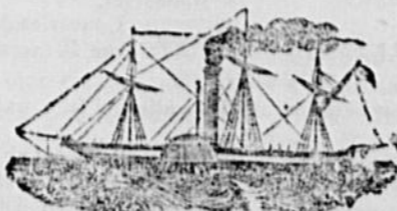
Lard Mèss, par quart, Tin Mèss, Prime Pork, Saindoux, 1re. qualité, Jambons, Beurre, Poisson, etc. Québec, 14 Juin 1872.—a

NOUVELLE LIBRAIRIE.

Le sousigné a l'honneur d'informer les Messieurs de la Ville et le public en général, qu'il vient d'ouvrir une nouvelle Librairie au No. 47, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, dans le magasin autrefois connu comme Pharmacie par M. Edmond Giroux. Il tiendra toujours en main un assortiment des plus variés, consistant en Livres de Prières, Livres d'Échole, Livres Blancs, Registres, Articles de Librairie, Papeterie de toutes sortes, Vins analysés, Liqueurs, Cigares, etc. Il espère que l'expérience qu'il a acquise dans l'une des premières maisons tenant la même ligne, lui attirera la confiance et le patronage du public. On se chargera à cet établissement, de tout à toutes l'impression, relieurs, etc. Les tous à des prix très-modérés.

J. P. DÉRY.

M. Déry a l'honneur d'informer aussi le public, qu'il vient d'être nommé par la manufacture des MOULINS A COUVER BANNER, de Sherbrooke, Agent pour la vente de ses moulins, lesquels produisent les meilleurs coiffants, et se vendent à très-bas prix et conditions faciles. J. P. DÉRY. Québec, 14 Juin 1872.—a



LA COMPAGNIE DES VAPEURS Québec et des Ports du Golfe

Communication par la vapeur entre Montréal, Québec, la Pointe-au-Père, Gaspé, Percé, Paspébiac, Dalhousie, Chatham, Newcastle, Shédiac, Charlottetown, Pictou et St. Jean de Terrebonne, et en se reliant par voie ferrée avec Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N. E.

Les vapeurs de cette ligne, sous contrat avec le gouvernement de la Puissance du Canada et le gouvernement de Terrebonne, doivent partir de leur départ comme suit:

Le vapeur "SECRET" ou "MIRAMICHI" partira de Québec et Pictou chaque MARDI, pendant la saison de navigation, allant à la Pointe-au-Père, Gaspé, Percé, Paspébiac, Dalhousie, Chatham, Newcastle et Shédiac, aller et retour. Les vapeurs à hélice "GEORGIA" ou "GASPE" partiront de Montréal, MARDI, le 25 Juin, à QUATRE heures P. M., chaque MARDI alternatif, allant à Québec, Pointe-au-Père, Shédiac, Charlottetown et Pictou, laissant Pictou pour Saint-Jean de Terrebonne MARDI le 2 Juillet, et tous les MARDI alternatif. Les vapeurs "ALHAMBRA" et "FLAMBOURGH" et "PICTOU" voyageront régulièrement pendant la saison entre Pictou, Québec et Montréal, allant à Shédiac et Charlottetown en descendant, selon que les affaires pourront l'exiger. Pour le fret ou le passage s'adresser à W. H. HOWLAND, Toronto; Geo. HUNNAC, Montréal, ou W. MOORE, Québec.

Québec, 14 Juin 1872.

AUX FABRICANTS DE PAPIER.

600 BALLETS de Chiffons de différentes qualités A vendre par W. REID et Cie., 84, rue McGill, Montréal. J. et W. REID, Québec.

PAPIER ET PAPETERIE.

Les sousignés ont reçu de grands approvisionnements de toutes sortes, comprenant: Fouscap, Papiers à lettre et à note. Enveloppes, blanches et de couleurs. Livres blancs, toutes les grandeurs et qualités. Livres de mémoire, Scrap Books, Albums, Etc.,—noir et de couleur de Stephen et Cochrane. Plumes.—Gillot et Michell. Et un grand assortiment d'autres articles dans leur ligne, qui seront vendus en gros ou en détail, à très-bas prix. J. et W. REID, Rue St. Paul, 14 Juin 1872.

PAPIER A ENVELOPPER.

10,500 RAMES, grandeurs et qualités assorties, de leur propre fabrique. A vendre à bas prix. J. et W. REID, Rue Saint-Paul, 14 Juin 1872.

PAPIER DE DOUBLAGE

ET Fentre pour Couverture. On reçoit tous les jours de grands approvisionnements On se sert de papier de doublage pour mettre sous les tapis et les toiles cirées, et pour calfeutrer les maisons de bois. En vente chez J. et W. REID, Rue St. Paul, 14 Juin 1872.

PRODUITS CHIMIQUES

A VENDRE. 50 BARILS, Chaux et blanchir de Tennont. 40 barils Soda Pulvérisé, 50 boîtes Cantarétique blanc, 73 barils chaux. W. REID et Cie., 81, rue McGill, Montréal. J. et W. REID, Québec. 14 Juin 1872.

Colle Forte et Crin Frisé.

40 QUARTS de Colle Forte, 200 livres de Crin frisé. A vendre par W. REID et Cie., Montréal. J. et W. REID, Québec. 14 Juin 1872.

Goudron anglais.

350 BARILS de Goudron anglais, 300 barils de Brai noir, 50 " de Résine de pin, 50 " de Poix de pin. J. et W. REID, Rue Saint Paul, Québec, 14 Juin 1872—1m

Magasin de Meubles.

M. F. X. Tapin a toujours en main à son établissement, au-dessus du magasin de M. God. Lassalle, rue Notre-Dame, toutes espèces de meubles venant de la célèbre manufacture de M. Drumé de Québec. La plus stricte attention sera toujours donnée aux personnes qui voudront bien encourager cet établissement. Trois-Rivières, 20 Juin 1872.

AVIS.

Le sousigné ne sera responsable d'aucune dette contractée en son nom sans un ordre signé de sa main. DAME VVE NORBERT BELLEPERE. Nicolet, 25 Juin 1872.

Hotel de Québec,

TENU PAR GRENIER & GELINAS, Coin des Rues des FORGES & HART. Liqueurs de première choix et tables bien servies. Trois-Rivières, Mai 1872.—a

LEPINE & DARVEAU,

LIBRAIRES, IMPORTATEURS DE FRANCE, ANGLETERRE, HOLLANDE, BELGIQUE, ALLEMAGNE, &c. No. 12, Rue de la Fabrique.—Québec.

Ont toujours en main un grand assortiment de Calers, Ciboires, Burettes, Chandeliers, Croix de procession, Couronnes, Reliquaires, Chasubles, Etouffes, Livres de prière français et anglais, Livres d'Échole, Papeterie, Ardoises, Statues, Vases, Fournitures pour fleurs, Cigares, Vins blanc, Oporto, Sherry, Bordeaux, Gin, Brand, Vins de messe analysés, etc., etc. Québec, 14 Juin 1872.—cm

L. A. L. Désaulniers,

Marchand-Epicier. Nouveau magasin de Provisions, Epicerie, Parfumerie, &c. Porte voisine du bureau de A. L. DESAULNIERS, Ecr., Avocat, RUE HART. Trois-Rivières, 10 Juin 1872.

WILLIAM CHAGNON,



Marchand de Vins, Liqueurs. EPICERIES ASSORTIES. Coin des Rues NIVERVILLE & St. GENEVIEVE. Trois-Rivières, Mai 1872.—a

LIVRES DE CHANT

LA PROVINCE DE QUEBEC.

Nouvelle Edition. Publiée avec l'approbation de Mgr. l'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC. PRIX: Reliure en Basane grise marbré ou en Basane noire tranche rouge, Trois Dollars les deux Volumes.

Notre Importation de ce Printemps comprend la plus grande collection

D'ARTICLES DE LIBRAIRES ET DE Livres de tous genres Qui se trouvent dans la Puissance du Canada. J. B. ROLLAND & FILS, Éditeurs. Rue St. Vincent, 12 et 14, Montréal. Montréal, Mai 1872.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

OTTAWA, 6 Juin 1872. Escompte autorisé sur les envois Américains jusqu'à nouvel ordre: 12 p. cent. R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes 6 Juin 1872.—j. n. o. L'avis ci-dessus est le seul qui doit paraître dans papiers autorisés à le publier.

Magasin de l'Etoile.

DENECHAUD & RICKABY, Marchands de Provisions, EPICERIES DE FAMILLES, Bâtisse de M. W. LANIGAN, RUE DU PLATON. Trois-Rivières, Mai 1872.—a

E. N. MORRISSETTE,

ASSORTIMENT GÉNÉRAL DE MARCHANDISES SÈCHES D'ÉTAPÉ ET DE GOUT, Enseigne du Pavillon BLEUE ET BLANC, Coin des Rues BADEAUX & St. GEORGES. PRÈS DU MARCHÉ A FOIN. Trois-Rivières, Mai 1872.—a

Magasin Nouveau,

LOUIS PRECOURT, Marchand de Vins, Liqueurs &c., EPICERIES ASSORTIES, RUE BADEAUX, Trois-Rivières, 17 mai 1872.

Magasin d'Epicerie,

FIRMIN CARETTE, MARCHAND DE LIQUEURS, PROVISIONS ASSORTIES, ETC., RUE NIVERVILLE. Trois-Rivières, 20 mai 1872.

LOUIS MORRISSETTE,

MARCHAND DE MEUBLES, Rue St. Georges, Remercie le public qui lui a si généreusement aidé à sauver une partie de son entrepôt de meubles, et a le plaisir de lui annoncer qu'il vient d'ouvrir dans la bâtisse voisine de son ancien établissement, qui a été détruit par l'incendie du 19 mai, un ENTREPÔT DE MEUBLES DE PREMIÈRE CLASSE. Meubles réparés à ordre. ENTREPÔT de toutes sortes, Huiles, etc. Il sollicite une visite du public de la ville es des campagnes. Trois-Rivières, Mai 1872.—a

Eusèbe Morrissette,

MARCHAND DE MARCHANDISES SÈCHES, EN GROS ET EN DÉTAIL.

Hardes de toutes sortes.

Chapeaux en laine, feutre, etc., en grandes variétés. Un tailleur de première classe pour hardes à cet établissement. Toute commande est attachée à cet établissement dans le plus court délai. RUE NOTRE-DAME. Les Trois-Rivières, 10 Juin 1872.

J. C. ROUSSEAU,

Magasin d'Epicerie, VINS, LIQUEURS, &c., PROVISIONS, &c., En face du Nouveau BLOCK BALCER, RUE NOTRE-DAME. Trois-Rivières, Mai 1872.—a

A vendre.

UN terrain situé sur la rue Notre-Dame de 51 pieds et demi de front sur 147 pieds 9 pouces de profondeur, avec une maison en pierre à deux étages et vulgairement appelée "La Maison de Correction." Pour les conditions, s'adresser au bureau du sousigné rue des Champs. CHARLES DUMOULIN. Trois-Rivières, 25 Mai 1872.

MAGASIN NOUVEAU.

NOURRIE & Cie., Marchand de Vins, Liqueurs, &c., EPICERIES ASSORTIES

On trouvera constamment à cette maison les meilleurs vins de France importés directement d'EUROPE. Ancien Magasin de M. RUITER, RUE DU PLATON. Trois-Rivières, Mai 1872.—a

PRINTEMPS 1872.

CHAPEAUX!

REQU PAR LES DERNIERS STEAMERS 2000 doz. Chapeaux de laine de différentes formes et grandeurs. 500 doz. de Paille, Panama, Leghorn, Glisse, &c., &c. 500 doz. en Toile, Marseille, &c., &c. 50 boîtes de Casques en Drap, Soie, toile cirée, velours, &c., &c.

REQU PAR LES DERNIERS STEAMERS

Ces articles représentent les modes les plus nouvelles et seront vendus à des

Prix exceptionnels de bon marché. SEULEMENT EN GROS. DANS LES NOUVEAUX MAGASINS DE

HENRY M. BALCER

Le plus haut prix sera payé à son office pour les peaux et pelleteries brutes. Trois-Rivières 15 mars 1872.—a

VOITURES!! VOITURES!!

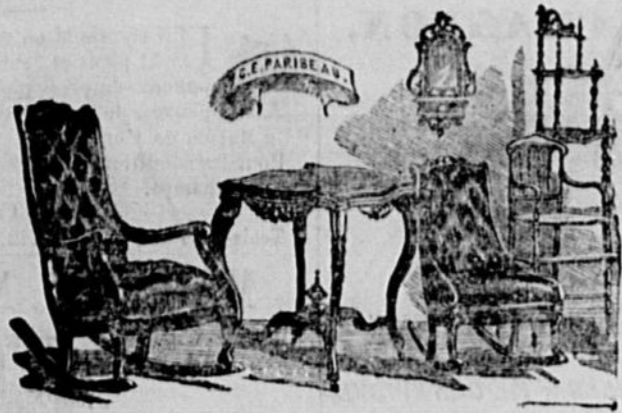
HILAIRE TERRIEN, RIVIÈRE-DU-LOUP EN HAUT: A le plaisir d'informer le public qu'il continue de fabriquer des voitures de toute sorte, doubles, simples, avec soufflet ou autrement. Les voitures du plus haut prix et celle d'un prix moins élevé seront exécutées avec le plus grand soin, et toutes avec des matériaux de première qualité. M. Elzéar Aubry, de cette ville, est l'agent de M. Terrien. On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de voitures et aussi la facilité de donner des commandes. Rivière-du-Loup, 21 Mars, 1872.

GRAINES! GRAINES!

POUR LA SAISON 1872! 2000 mts. Grandes Graines d'Oignons Rouges, la plus belle qualité, au plus bas prix. AUSSI: Toutes graines d'agriculture et de jardins. EN GROS ET EN DÉTAIL. Marchands de Campagne fournis de Graines, Teintures, Drogues, Huile à chevreux, Essences, etc. Enfin ce qui se vend par les marchands de campagne avec vitesse et au plus bas prix. DEVINS & BOLTON. PHARMACIENS Près du Palais de Justice, Montréal

GAUCHER & TELMOSSÉ, IMPORTATEURS DE VINS, EPICERIES, LIQUEURS, PROVISIONS, &C., EN GROS, No. 200, Rue St. Paul, et 161, Rue des Commissaires.

ENTREPOT D'EBENISTERIE ET GRANDE MANUFACTURE, DE MEUBLES DE PREMIERE CLASSE.



No. 449, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

No. 449, Rue Notre-Dame, MONTREAL.

C. E. PARISEAU,

Dont la clientèle toujours croissante est le meilleur témoignage en faveur de l'excellence de ses Meubles, invite respectueusement les citoyens des Trois-Rivières et des environs à venir visiter son Etablissement au

No. 449, RUE NOTRE-DAME, (Partie Ouest,)

Où il peut répondre avantageusement au besoin du public. Le genre de ses Meubles est le style aimé et en vogue à Montréal.

Il ne craint pas d'affirmer qu'il est en possession des plus beaux Dessins de Meubles, Parures de Chambre à coucher, de Salon ou de Salle à Dîner, de Montréal, et il est prêt à les vendre à des prix extrêmement modérés.

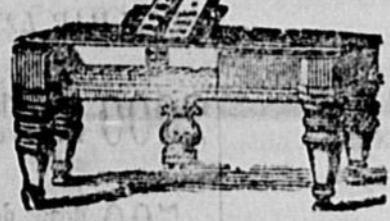
Son Entrepôt contient une grande collection de meubles en Palissandre, Noyer Noir et autres Bois, de tous les prix et de toutes les descriptions. Rien d'incomplet ou d'imparfait ne sort de ses Boutiques, où tout est exécuté avec soin et diligence.

M. PARISEAU, entend continuer l'industrie de la réparation des Meubles, Matelats à ressorts, Etc., Etc. Montréal, Mai 1872.—1a.

COMPAGNIE DE PIANOS-FORTE

De New-York et Boston.

No. 432,



Rue Notre-Dame,

Montréal, P. Q.

Montréal, P. Q.

Ces Pianos, les instruments de ce genre, vendus au plus bas prix du marché de Montréal, sont vendus

Avec crédit, payables par termes,

A des conditions très-avantageuses :

Une grande réduction est faite sur les achats au comptant ;

On loue avec des termes favorables, des pianos et des orgues ;

On prend en échange de vieux pianos pour des neufs ;

On répare avec soin toutes sortes de pianos :

CETTE MAISON EST SEUL AGENT POUR LA PEUNANCE DU CANADA DES MANUFACTURES SUIVANTES :

PIANOS-FORTES DE HALLET DAVIS & Cie., Boston, E.-U.

W. H. JEWETT & Cie.

Orgues de Salon, et de Chapelles, de GEO. WOOD & Cie., Boston.

(Aussi, pour la province de Québec.)

Agent de la Manufacture célèbre de pianos-forte de WEBER & Cie.

(Chaque Instrument est garanti pour cinq ans.)

On trouve à cet établissement le plus grand assortiment et la plus grande variété de pianos et d'orgues que l'on puisse désirer.

SOUVENEZ-VOUS BIEN DE L'ENSEIGNE :

No. 432, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL.—No. 432.

THOMAS A. HAINES, Gerant.

Montréal, Mai 1872.—1a

LAURENT, LAFORCE & Cie.

No. 225,



Rue Notre-Dame,

MONTREAL,

IMPORTATEURS DES CÉLÈBRES

PIANOS DE KNABE & Cie., DE BALTIMORE.

(Médaille d'or remportée sur les Chickering)

Schultz & Ludoff, New-York.

Marshall & Traver, Albany.

Harmoniums de Smith, Boston.

Montréal, Mai 1872.—s

Hotel Richelieu.

No. 45, Rue St. Vincent, Montréal.

Le soussigné invite ses amis du district des Trois-Rivières, à faire une visite à son hôtel qu'il vient d'agrandir et meubler à neuf.

La table d'hôte sera toujours ouverte et fournie des premières viandes de boucherie et des premiers de la saison.

ISIDORE B. DUROCHER, Propriétaire

Montréal, mai 1872.—s

"Hotel du Canada"

Rue St. Gabriel, Montréal.

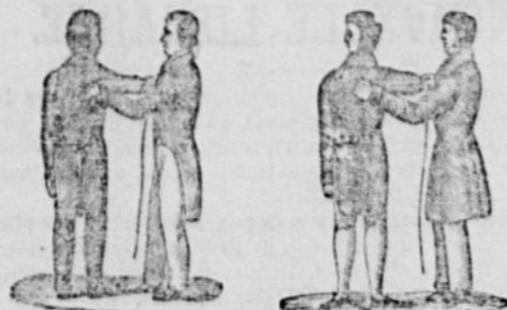
M. A. BELIVEAU, ci-devant de l'Hotel Richelieu, annonce au public que son Hôtel a été réparé et meublé à neuf, outre une addition de 35 chambres, qui en fait un des plus grands établissements de Montréal.

La Table sera toujours servie de bons mets et le service sera promptement et poliment fait. Les prix seront raisonnables.

Un Omnibus bien conduit sera aux écharcades de char et des vapeurs.

Montréal, mai 1872.

AIX BELIVEAU



PHI. GRAVEL,

DÉSIRE informer ses pratiques et le public qu'il a maintenant un beau choix de Marchandises Nouvelles

pour le PRINTEMPS et l'ÉTÉ principalement un magnifique assortiment de draps, froques, etc., pour Pantalons et Gilets, Bretelles et Coles, Poignets en toiles, Caleçons, Cravates, Gants, Mouchoirs.

HABILLEMENTS COMPLETS pour Messieurs faits à l'ordre sous le plus court délai. Les messieurs sont invités à aller lui faire une visite.

Le soussigné a toujours à son établissement un certain lot des célèbres Moulins à Coudre SINGER FAMILY. Pour ceux qui désirent faire l'acquisition d'un moulin à coudre il n'y a pas moyen de se tromper. Les certificats suivants en disent assez.

Hospice St. Joseph, Montréal, 5 août 1871.

Mr. J. D. Lawlor, Monsieur,—dans des occasions précédentes, nos Seigneurs ont donné leurs témoignages en faveur de la machine à coudre Wheeler & Wilson; mais ayant dernièrement fait l'essai des qualités opératives de la "Singer Family," fabriquée par vous, nous nous croyons en droit de déclarer que la vôtre est supérieure pour l'utilité des familles et des manufacturiers.

SEIGUR GAUTHIER.

VILLA MARIA, Montréal, 7 Septembre, 1871.

Mr. J. D. Lawlor : Monsieur,—Ayant fait l'épreuve des qualités de la Machine à Coudre "Singer pour Familles," fabriquée par vous, nous avons à vous informer qu'elle est, à notre estimation, supérieure à la Wheeler & Wilson, et à toute autre Machine à Coudre dont nous avons fait l'usage, pour les familles et les manufacturiers.

Respectueusement, LA DIRECTRICE DE VILLA MARIA, HOTEL DIEU DE ST. HYACINTHE, 11 Septembre, 1871.

Mr. J. D. Lawlor, Montréal : Monsieur,—Parallèlement différentes Machines à Coudre dont nous faisons usage dans cette Institution, nous avons, de votre manufacture, la "Singer Family," que nous sommes heureuses de recommander pour l'usage des familles comme préférable à toute autre, et parfaitement satisfaisante sous tous les rapports.

LES SEIGURS DE LA CHARITÉ DE L'HOTEL DIEU DE ST. HYACINTHE.

LE "OSBORN"

25 Premiers Prix, 1871

Le Roi des Moulins à Coudre!

Ce célèbre moulin à tous-jours remporté le premier prix à toutes les Expositions industrielles. Il fait les points doubles d'étréinte sur chaque face de l'étoffe, et il emploie également le fil et la soie; il sert à coudre depuis la mousseline la plus fine jusqu'au drap le plus fort et le plus épais, aussi bien que le cuir. C'est en même temps le moulin le plus expéditif en usage de nos jours, et la machine la plus facile à faire fonctionner, en ce genre; et sous le rapport de l'élégance et du fini, elle surpasse toutes les autres.

En référant à des centaines de familles, de tailleurs et à toutes personnes qui en font usage, vous aurez pleine et entière satisfaction; et en voyant fonctionner cette machine d'un nouveau genre, vous ne pourrez vous empêcher de vous en procurer. Chacune d'elles est garantie et le prix en est des plus réduits.

J. Q. PAGE, dentiste, Agent, Rue du Platon.

N.B.—Le soussigné prend de la occasion d'informer le public qu'il a en main un assortiment complet de machines à coudre outre celles ci-haut mentionnées. Les Trois-Rivières, 6 octobre 1871

BUREAU DE POSTE DES TROIS-RIVIERES

Arrivée et départ des malles pour l'Hiver,

A commencer du 1er Mai 1872, jusqu'à nouvel avis, les malles arriveront et se fermeront à ce bureau comme suit :

Table with columns: Arrivée, Départ. Rows list mail routes to Québec, St. Grégoire, La Baie, etc.

MANUFACTURE DE HACHES

DES FORGES ST. MAURICE.

NOUS avons l'honneur d'informer le public que nous avons établi une Manufacture de Haches Aux vieilles Forges St. Maurice, qui est maintenant en parfaite opération.

Les haches que nous manufacturons sont faites de notre fer Canadien et du meilleur acier, et sur des patrons convenables à ce marché.

A vendre à notre établissement ici, en gros et en détail. Des conditions libérales seront faites aux acheteurs en gros.

JOHN McDOUGALL & Fils. Trois-Rivières, 11 Janvier 1872.

Adresses d'Affaires.

ALFRED DESILETS, Avocat.—Bureau, rue St. Joseph. Les Trois-Rivières, 21 mai 1871.

DUMOULIN & McLEOD, Avocats.—Bureau rue des Champs, à côté de la résidence de Sèveré Dumoulin, Ecr., Shérif, près du Palais de Justice. Les Trois-Rivières, 25 octobre 1871.

P. N. MARTEL, Avocat.—Bureau : rue Alexandre, en face de l'Atelier Dupont & L'Heureux, photographes. Les Trois-Rivières, 19 fév. 1872.

C. B. GENEST, Avocat.—Bureau, Rue Bonaventure, près de la Cathédrale. Les Trois-Rivières, 29 décembre 1871.

EPHREM DUFRESNE, Avocat.—Bureau, rue Notre-Dame, dans la bâtisse occupée par H. R. Dufresne, Libraire. Les Trois-Rivières, 30 mai 1870.

H. R. DUFRESNE, Notaire Publie et Syndic Officiel.—Bureau : Rue Notre-Dame. Les Trois-Rivières, 24 avril 1871.

J. BARNARD, Arpenteur-Provincial.—Tient son bureau, rue Notre-Dame, dans la bâtisse occupée par M. Dufresne, Libraire. Les Trois-Rivières, 10 août 1871.

W. A. J. WHITEFORD, Horloger et Bijoutier, rue Notre-Dame, porte voisine de D.E. Frigon, Ecr. Assortiment complet de Bijouteries. Montres et Horloges réparées sous le plus court délai. Les Trois-Rivières, 21 mai 1870.

GEO. B. HOULISTON & Cie., informent le public qu'ils tiennent leur bureau dans leur nouvelle bâtisse, porte voisine du magasin de M. Martel et Cie, rue du Platon, aux Trois-Rivières. Ils continuent à prêter sur billets, lettres de changes, aux taux les plus réduits et à acheter et vendre de l'argent dur et toute espèce d'argent non courant et fonds ils possèdent une excellente voûte et livrent respectueusement les marchands et autres à y faire leur dépôt. Sur tout dépôt pour un mois ou plus ils payent intérêt. Les Trois-Rivières, 21 mai 1870.

DR. PAGE, Rue du Platon, Trois-Rivières, Dentiste et Marchand de toutes sortes de Machines à Coudre, de Pianos, Mélodions, Orgues et autres instruments de musique. Les prix sont les plus bas que l'on puisse trouver en Canada. Les Trois-Rivières, 21 mai 1870.

RYAN & RICKABY, Auctioneers and Commission Merchants, Notre-Dame Street, CONSIGNEMENTS respectfully solicited, charges moderate, and returns prompt. Three-Rivers, May 2nd 1870.

La Compagnie

D'ASSURANCE contre L'INCENDIE DES EDIFICES ISOLÉS DU CANADA.

Bureau Central : Rue King, Coin de l'Eglise, Toronto.

ALEXANDER MCKENZIE, Ecr., M. P., Président.

N'assure que les propriétés de la campagne et celles isolées dans les villes et les villages. Cette classe de risques choisis lui permet d'émettre des polices aux taux les plus bas. Elle est spécialement recommandée à la classe agricole par plusieurs membres du District et citoyens éminents de la ville et de la campagne.

EPHREM DUFRESNE Agent, Pour Trois-Rivières, les Comités de St. Maurice et Champlain. Trois-Rivières, 23 Novembre 1871.

Compagnie d'Assurance Impériale CONTRE LE FEU.

ÉTABLIE EN 1803.

Bureau en Chef : 1 Rue Old Road et 16 Pall Mall, LONDRES. Agence pour le Canada : 614 et 65 Rue St-François-Xavier MONTREAL.

Capital souscrit et placé :

UN MILLION SIX CENT MILLE LIVRES STERLING

Les assurances contre les pertes par le feu s'effectuent aux conditions les plus favorables, et les pertes sont réglées sans en référer au Bureau à Londres. Il n'y a aucun frais à payer pour les Polices ou les endossements.

WILLIAM HEBER RINTOUL, Agent-Général pour le Canada.

CHARLES DUMOULIN, Agent pour les Trois-Rivières, Rue des Champs. Les Trois-Rivières, 21 mai 1870.

AVIS.

Le soussigné remercie ses amis et le public de l'encouragement libéral qu'ils lui ont donné jusqu'aujourd'hui et espère qu'ils voudront bien lui continuer le même encouragement. Il a le plaisir de leur annoncer qu'ils trouveront à son étal de boucher, en tout temps de l'année, mais spécialement pour Pâques, toutes espèces de viandes de première qualité, de premier choix. Une visite est respectueusement sollicitée et ample satisfaction sera donnée à tous par le soussigné.

AVILA VOIZARD. Trois-Rivières, 28 Mars 1871.

HOTEL ST. LAURENT.—Ancienne maison Poliquin—Le soussigné offre ses plus sincères remerciements à tous les messieurs de la ville ainsi qu'à ceux de la campagne pour le bon encouragement qu'il a reçu de leur part. Il saisit cette occasion pour solliciter de nouveau le bienveillant patronage du public, lui donnant l'assurance qu'il trouvera comme par le passé tout le confort désirable.

LUDGER VIGNEAULT, Les Trois-Rivières, 24 avril 1871.

THE TRIFLUVIAN TRADER.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Abonnement pour un an.....\$1.00 Les annonces sont insérées à 8 centins par ligne pour la 1re insertion et 2 centins par ligne pour les insertions subséquentes.

On fera une remise libérale pour les annonces à long terme.

GÉDÉON DESILETS, Propriétaire-Éditeur.

Les Trois-Rivières, 15 Février 1872.

PRINTEMPS 1872.

CHAPEAUX

pour

Dames et Messieurs.

Madame OLIVIER DECAINE, Modiste, a le plaisir d'informer le public qu'elle a cédé son établissement à Madame GIRARD, sa fille adoptive. Madame Joseph Girard aura constamment en main un assortiment varié de CHAPEAUX pour dames, messieurs et enfants. Le tout à la dernière mode. Qualité supérieure et très BAS PRIX. AINSI : Des TEINTURES de toutes espèces de couleurs. Les Trois-Rivières, 10 avril 1872.

Musique Nouvelle !!

ROMANCES : COURS MON AIGUILLE.—V. MASSÉ. Prix : 30 centins.

M. NE REVIENDRA PAS.—(Paroles de L. H. FRÉCHETTE. Prix : 30 centins.

P'ARMI TANT D'AMUREUX, Prix : 25 centins.

MORCEAUX DE PIANO : SERMENT D'AMOUR.—N. CRÉPEAULT. Prix : 60 centins.

Quebec Exhibition Galop. Prix : 50 centins.

ECRIN MUSICAL.—(Collection de morceaux nouveaux et populaires soigneusement choisis pour élèves.) Prix : 75 centins.

A. LAVIGNE, 111 rue St. Jean (Bâtisses de la Banque d'Épargne, Québec, 1 an.

13 Nov 1871

AVIS.

Le soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public en général que son moulin à vapeur est maintenant en opération et que, outre son stock ordinaire de bois sec, il a constamment en main du bois blanc et embourvé ainsi que du bois de toutes les longueurs et grosseurs pour toutes sortes d'édifices. Il prend aussi la liberté d'annoncer à tous ceux qui apporteront du bois à son moulin, qu'il le sciera, le blanchira et l'emboûtera à des conditions raisonnables.

JAMES DEAN. Les Trois-Rivières, 18 Sept. 1871.

A Vendre.

1o Le lot No. 28 dans le 4ième rang St. Etienne. 2o Le lot No. 26 dans le 5ième rang St. Etienne. 3o Une terre à Yamachiche sur la Grande Rivière Yamachiche de 4 arpents sur 25. Voisins : Louis Gonzague Grenier et J. B. Renière, au nord-est, et Sèveré Gagnon, au sud-ouest. 4o Une terre à Yamachiche, du côté sud de la Grande Rivière de 4 arpents sur 25. Voisins : Louis Gonzague Grenier, au nord-est, et Sèveré Gagnon, au nord-ouest.

McDOUGALL & HOULISTON. Trois-Rivières, 21 Janvier 1871

LA QUEEN

Compagnie d'Assurance Liverpool et Londres.

CAPITAL.....£2,000,000 sterling.

Bureaux principaux.—Edifices de la Queen, Liverpool et Londres, rue Gracechurch. Branche du Canada.—Bureau, Maison d'Echange, Montréal.

Directeurs.—Wm. Molson, Ecr., Président; Henry Thomas, Ecr., David Torrance, Ecr. et l'hon. James Ferrier.

Banquiers—La Banque Molson. Aviseurs Légal.—Mess. Ritché, Morris et Rose. Médecins Aviseurs.—Wm. Sutherland, Ecr., M. D. Inspecteur.—Thomas Scott, Ecr. Auditeur.—Thomas R. Johnson, Ecr.

Secrétaire résident et Agent général. A. McKenzie Forbes, 13, rue St. Sacrement, Montréal. Le soussigné, ayant été nommé agent pour la compagnie nommée ci-dessus, assure à ceux qui désirent se faire assurer contre les pertes par le feu, qu'ils peuvent le faire aux conditions les plus favorables.

On accorde des polices sur la vie à des conditions aussi avantageuses que celles d'aucune autre compagnie respectable, faisant affaire en Canada.

CHS. DUMOULIN, Agent. Bu. au. Rue des champs. Les Trois-Rivières, 10 Oct. 1870.—

NOUVEAU MAGASIN.



En face du magasin de M. John McDougall.

Grand Assortiment de Chapeaux d'Automne et d'hiver des meilleures fabriques de Paris et de Londres.



Aussi un assortiment considérable de Pelletteries, telles que Vansons, Mantas de Gibeline, cajois de chat sauvage, etc.



Le tout sera vendu à des prix très réduits. Le plus haut prix est payé pour les pelletteries brutes. On sollicite une visite avant d'aller acheter ailleurs.

ROBES DE BUFFLES, Etc.

U. P. BUREAU, Les Trois-Rivières, 12 déc. 1871.—j. n. o. 61

Dr. HARDY,

Bureau : Ancienne résidence du Dr. Giroux, RUE ROYALE. Les Trois-Rivières, 6 Février 1872.

Le Journal des Trois-Rivières

Est imprimé et publié par GÉDÉON DESILETS, Propriétaire-Éditeur, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés franco, à l'imprimerie, coin des rues Notre-Dame et du Platon, les Trois-Rivières.

CONDITIONS. Le Journal des Trois-Rivières paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour douze mois..... \$2.50

“ six “..... 1.25

Pour les Etats-Unis..... 3.00 en Or.

Invariablement payable d'avance.

On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arrérages s'il y en a.

TARIF DES ANNONCES. Les annonces sont taxées sur type Brevier, aux conditions suivantes :

Première insertion, par ligne.....\$0.08

Chaque insertion suivante par ligne..... 0.02

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Toute correspondance, etc., doit être munie d'une signature responsable.